

Utilisation du quai sud

Robert Cauchon avait-il raison de s'inquiéter

(Normand Morand)

Une transaction est intervenue récemment par laquelle l'usine Zinc Electrolitique du Canada de Valleyfield s'est portée acquéreur des installations des Engrais du St-Laurent.

Comme le précisait le directeur de l'usine Zinc, M. Mark Toivanen, les deux usines appartiennent au groupe Noranda. Toutefois, c'est afin de clarifier les titres que la transaction a été conclue.

L'usine Zinc possède maintenant les installations des Engrais du St-Laurent et tous les droits s'y rattachant. Ainsi, le vaste terrain de l'usine des Engrais qui a cessé ses opérations depuis de nombreuses années sera utilisé pour la construction d'un four de grillage pour le minerai de zinc et

d'une usine d'acide sulfurique. On se souvient que ce projet qui nécessitera des investissements de \$45 millions avait été annoncé en juin dernier.

Outre les installations déjà existantes ainsi que le terrain, la compagnie Zinc Electrolitique du Canada détient également tous les droits qui appartiennent aux Engrais du St-Laurent.

Parmi ces droits, notons l'existence d'une servitude liant les Engrais du St-Laurent à la Société du Port de Valleyfield quant à l'utilisation exclusive du quai sud du port. Cette servitude accordée en 1966 ne devrait se terminer qu'en 2006.

Depuis la fermeture de l'usine des Engrais du St-Laurent, le port de Valleyfield utilisait ce

quai et il jouissait ainsi d'espaces additionnels.

Est-ce que la compagnie Zinc a l'intention de se prévaloir de cet avantage consenti par la servitude? M. Toivanen a expliqué qu'il ne pouvait répondre à cette question immédiatement mais que le sujet serait étudié en détail.

On sait que la compagnie Zinc est un utilisateur régulier du port de Valleyfield. En moyenne, elle transborde entre 50,000 et 70,000 tonnes de matières premières annuellement. De plus, elle utilise le port pour exporter son produit fini.

Interrogée à ce sujet, la mairesse Mme Marcelle Trépanier a révélé qu'elle était entrée en communication avec la direction de l'usine Zinc et qu'une rencontre

aurait lieu prochainement entre le conseil municipal et M. Toivanen.

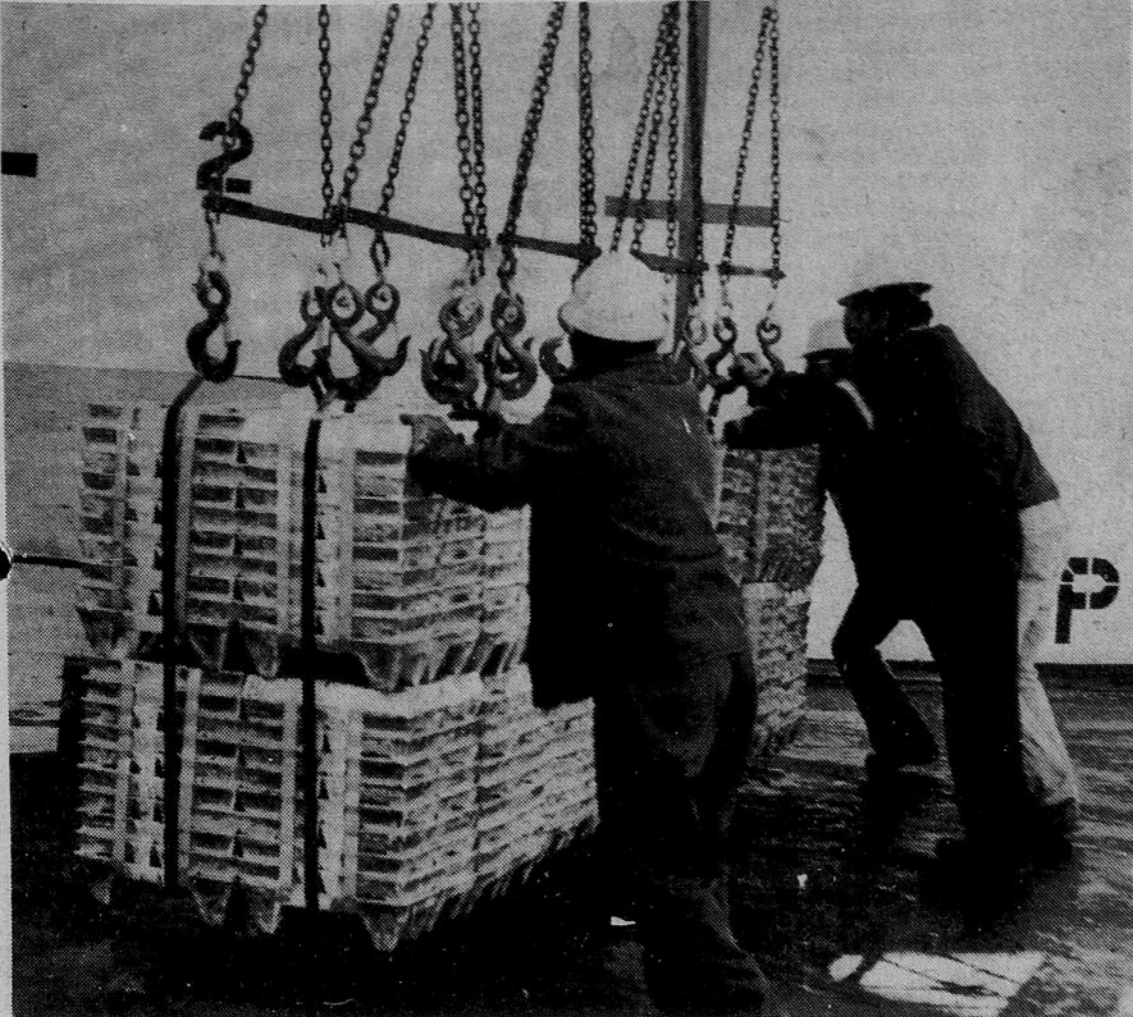
Mme Trépanier n'a pas commenté l'hypothèse selon laquelle l'usine Zinc pourrait se prévaloir de ses droits quant à l'utilisation du quai sud se contentant de déclarer: "Des négociations seront entreprises et je tiens à faire remarquer que les relations ont toujours été très amicales entre l'usine Zinc et la ville de Valleyfield."

CAUCHON.

Si M. Robert Cauchon était encore de ce monde aujourd'hui, il pourrait confirmer mais rappelons ici les propos qu'il tenait en septembre dernier à deux journalistes du SOLEIL: "Je vous demande de ne pas révéler cela

immédiatement mais l'acquisition des installations de la Canada Steamship Lines revêt beaucoup d'importance car, à cause d'une servitude, les Engrais du St-Laurent ou tout nouveau propriétaire pourraient jouir d'un droit exclusif d'utilisation du quai sud. Si une transaction venait à être conclue, avant que la Société du Port ne se soit portée acquéreur des installations de la Canada Steamship, nous pourrions difficilement continuer les opérations portuaires."

Or, à l'heure actuelle, le dossier de la C.S.L. est encore à l'étude, le conseil municipal n'ayant pris aucune décision. Est-ce que la crainte formulée par Robert Cauchon deviendra réalité? L'avenir le dira.



L'usine Zinc utilise régulièrement le port de Valleyfield autant pour recevoir ses matières

premières que pour expédier son produit fini. (Photo Le Soleil)



le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS SOULANGES-ORMSTOWN (Circulation totale: Le Soleil, 24,410 copies et The St. Lawrence Sun, 14,900 copies)

Mercredi le 7 janvier 1981

60 pages 25^e année No 48

Les flammes ont tout ravagé

(Normand Morand)

Un important incendie a complètement ravagé un établissement commercial situé au 477 rue Victoria à Valleyfield dimanche soir. Cet édifice abritait les Enseignes Caza et SPA-SO (Société de Plein-Air du Sud-Ouest). Selon un estimé préliminaire, les dommages s'élevaient au moins à \$100,000.

La première alerte a été signalée à 18h48 et une vingtaine de pompiers sous les ordres du sergent Gilles Poirier ont combattu l'élément destructeur pendant plusieurs heures. Fort heureusement, personne n'a été blessé.

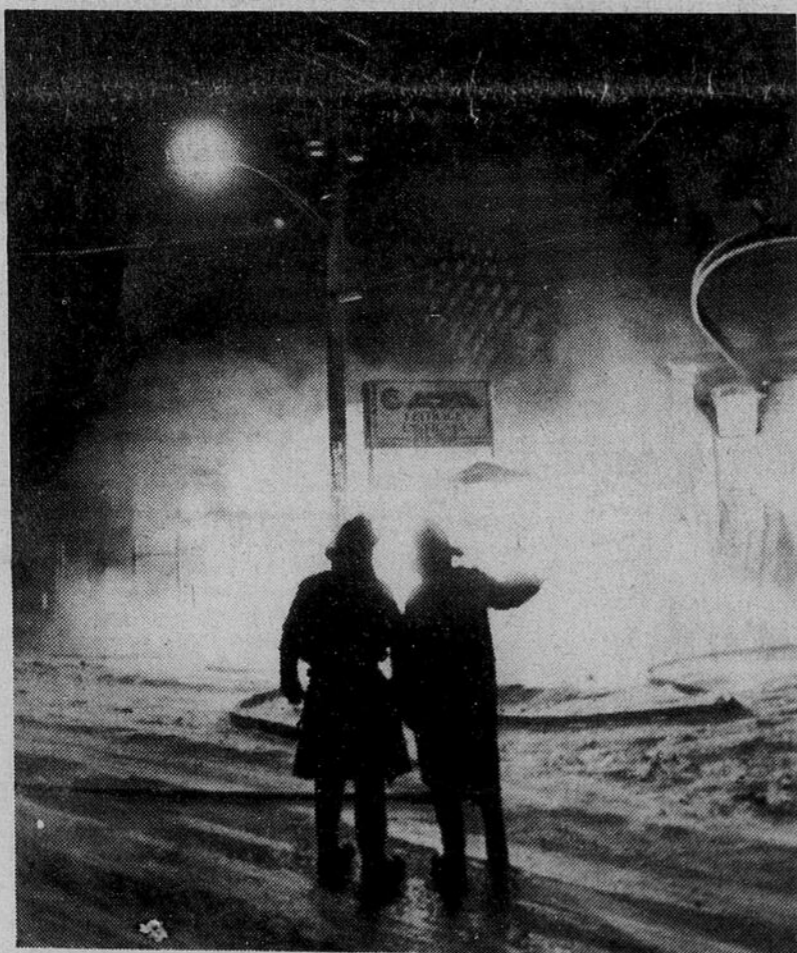
Il appert que l'explosion d'une automobile qui se trouvait à l'intérieur de l'édifice serait la cause de cet incendie.

C'est par un froid sibérien que les pompiers ont accompli leur travail qui n'avait rien d'une sinécure. Ils ont fait preuve de vigilance afin que les flammes ne se propagent pas aux immeubles avoisinants. Notons que le vent violent de dimanche soir n'aidait pas les sapeurs.

CHEZ LE MAIRE
Par ailleurs, un début d'incendie a été signalé vers 18h34 dimanche à la résidence du maire

Mme Marcelle Trépanier, située sur la rue Champlain.

Le foyer surchauffé serait la cause de ce début d'incendie qui a entraîné des dommages évalués aux environs de \$500.



Le vent et le froid qui s'abattaient sur la région dimanche dernier n'ont pas facilité le travail des pompiers de Valleyfield qui avaient à combattre un important incendie sur la rue Victoria. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Présidence du port

Trois candidats sur neuf sont de Valleyfield

(Normand Morand)

Neuf candidats sont actuellement en lice pour le poste de président administrateur général de la Société du Port de Valleyfield et de commissaire industriel pour la future Corporation de développement économique. De ce nombre, trois candidats sont de Valleyfield. Il s'agit de MM. Roger Demers, commissaire industriel, Léonard Caza, agent de réclamations et Marcel Tremblay, commerçant.

Parmi les six autres candidats, plusieurs exerceraient présentement la profession de commissaire industriel.

On se rappelle que le conseil municipal avait pris la décision de jumeler les postes de président du port et de commissaire industriel.

Le poste a été ouvert en novembre et actuellement un comité de présélection composé de la mairesse Trépanier, du conseiller Roger Lécuyer, du gérant Gaétan Rousseau, du maire de St-Timothée Village Michel Lapiere et d'un représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce étudie les candidatures.



ROGER DEMERS



MARCEL TREMBLAY



LEONARD CAZA

Un représentant de l'Association des commissaires industriels du Québec s'ajoutera à ces cinq personnes quand viendra le temps de constituer le jury. De l'avis de la mairesse de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, la décision du jury devrait être connue d'ici la fin du mois de janvier.

Par ailleurs, le conseil

municipal décidera d'ici quelques jours du salaire qui sera rattaché à la fonction. Cette donnée est essentielle afin que des discussions puissent être entamées avec les candidats.

COMITE DISSOUT.

Quant au Comité intermunicipal de promotion industrielle Beauharnois-Valleyfield, il a été

dissout le 31 décembre.

C'est donc dire que le commissaire industriel M. Roger Demers n'est plus en fonction tout comme la secrétaire qui était rattachée au bureau de la rue Champlain à Valleyfield.

La Corporation de développement industriel qui sera constituée prochainement re-

placera ce comité. Il appert que les municipalités qui deviendront membres de cette corporation seront Valleyfield, Grande-Ile, St-Timothée Village et Paroisse, St-Stanislas de Kostka et possiblement St-Louis de Gonzague. La ville de Beauharnois et les municipalités environnantes ont décidé de se retirer et d'agir seules.



C'est à 3.46 heures dans la nuit du 1er janvier qu'est né au Centre hospitalier de Valleyfield le premier bébé de 1981. Il s'agit d'un garçon de 6 livres et 7 onces (2920 grammes) fils de Garry et Lise Shaw de la rue St-Théodore à Valleyfield. L'heureux poupon se nommera Danny. Notons que le couple Shaw avait déjà un enfant: Mélanie âgée de trois ans. C'est le Docteur Jacques Poirier qui a assisté la maman lors de l'accouchement. Le journal LE SOLEIL se joint à toute la population pour offrir des félicitations à M. et Mme Shaw. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Année Internationale des handicapés

1981 est l'année internationale des personnes handicapées. Le thème de cette année spéciale est: pleine participation et égalité. Souhaitons qu'il devienne réalité.

Premier bébé à Ormstown

(Michel Jolicoeur)
Le premier bébé de l'année à voir le jour à l'hôpital Barrie Memorial d'Ormstown est venu au monde à 14h22 vendredi le 2 janvier.

Il s'agit d'un garçon, fils de Monsieur et Ma-

dame Marcel Bourgoin d'Ormstown.

Le docteur Feder a prêté assistance à la mère lors de l'accouchement.

Toute la petite famille se porte bien, selon un porte-parole de l'hôpital.

Pas d'augmentation de taxes à Grande-Ile et St-Timothée

(Normand Morand)

Les contribuables de Grande-Ile, St-Timothée Village et Paroisse peuvent attendre paisiblement la fin de l'hiver puisque leurs administrations municipales respectives ont décidé de ne pas majorer leurs comptes de taxes en 1981.

GRANDE-ILE

À Grande-Ile, le taux de la taxe foncière demeurera en 1981 à \$1.95 au cent dollars d'évaluation. Le budget adopté le 30 décembre par le conseil municipal se chiffre à \$671,000. Il s'agit d'une légère diminution comparativement à celui de 1980.

PAROISSE

Le taux de la taxe foncière demeurera à \$1.20 du \$100, d'évaluation à St-Timothée Paroisse. Adopté le 22 décembre dernier, le budget est de \$1,168,000. L'an dernier, le budget avait été de \$1,012,000.

VILLAGE

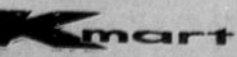
À St-Timothée Village même si les prévisions budgétaires sont passées de \$426,000, à \$544,732, le taux de la taxe foncière demeurera fixé à \$1.44 du cent dollars d'évaluation en 1981.

Notons que le total de l'évaluation imposable à St-Timothée Village est de \$13,879,400. Le

facteur correction utilisé par les autorités municipales est 1.51.

Avis

Vous trouverez dans cette édition du Soleil du St-Laurent des cahiers spéciaux d'annonce de:



Les froids sibériens, on pourrait dire "québécois" des derniers jours n'avaient rien de douillet. Même les bornes-fontaines ont subi l'assaut mordant du vent et du froid et des employés municipaux ont été chargés de les dorloter. Et dire que l'hiver n'a débuté officiellement que le 21 décembre.... (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Sinray

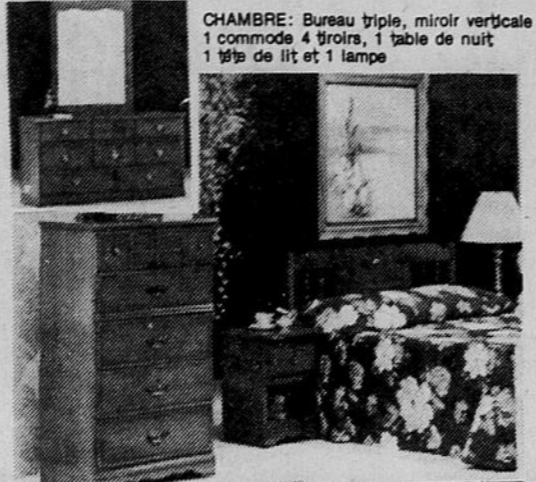
Meubles
Larry Sinray

39 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-1222

OFFRE SPECIALE :
AMEUBLEMENT
3 PIECES



SALON: Sofa, chaise
table de bout
table à café, lampes



CHAMBRE: Bureau triple,
miroir verticale
1 commode, 4 tiroirs, 1 table de nuit,
1 lit 9 1/2 de lit et 1 lampe



CUISINE: 1 table, 4 chaises

16 MORCEAUX

Spécial
\$1059

soleil-express

CLINIQUE PUERI-CULTURE

Judi, le 8 janvier
1.30 à 3.30 heures,
Beauharnois, C.L.S.C.,
76 St-Laurent.

Mardi, le 13 janvier,
2 à 4 heures, Valley-
field, services des soins
préventifs, 106 St-Jean
Baptiste.

Mercredi, le 14 jan-
vier, 10 à 11 heures,
Sacré-Coeur, sous-sol de
l'église.

Mercredi, le 14 jan-
vier, 1.30 à 3 heures,
St-Zotique, hôtel de vil-
le.

CONNAISSANCE DE SOI

Dès janvier, Shalom
offrira les mercredis et
lundis (CEGEP) (2)
deux sessions qui per-
mettront aux partici-
pants de vivre heureux
au lieu d'être déprimés,
d'être audacieux au lieu
d'être craintifs et d'éliminer
la culpabilité. Pour vous
inscrire, téléphonez le matin
à Louise en composant
371-2226. L'heure la
plus importante de votre
vie c'est quand vous
commencez à vous estimer
vous-mêmes.

FERRIÈRES BELLERIVE

Le Cercle des Fermi-
ères Notre-Dame de Bel-
lerive débute une nou-
velle année. L'exécutif
souhaite aux mem-
bres qu'elle soit prospère
en ouvrages en vue de
l'exposition. Les con-
cours pour le mois de
janvier sont: couture,
morceau inter-cercle; di-
vers, deux housses pour
accessoires électriques;
tricot, bas de laine; art
culinaire, cretons. Tous
les membres sont invi-
tés à la prochaine as-
semblée.

MGR LABEL

L'évêque du diocèse
de Valleyfield Mgr Ro-
bert Label a fait l'ob-
jet d'un article dans le
quotidien La Presse de
vendredi dernier. Le
journaliste Jules Bé-
liveau étale les "notes et
réflexions" de Mgr La-
bel sur le récent Syno-
de qui se tenait à Ro-
me. Mgr Label est dé-
crit comme un "bon
vulgarisateur" dont le
langage est clair pour
le monde ordinaire.

POUR LES 15 A 17 ANS.

Si vous avez le goût de
mieux vous connaître afin
de mieux communiquer
avec les autres, venez
vivre une expérience de
24 heures avec un(e)
ami(e) de votre choix.

"Teen Encounter" est
un défi à relever pour tous
les jeunes de 15 à 17 ans.
Pour plus de renseigne-
ments, venez assister à
une soirée d'information,
au sous-sol de l'église St-
Paul à Beauharnois, lundi
prochain le 12 janvier, à
20 h. Il faut que vous
soyez accompagnés d'un(e)
ami(e) et de
chacun de vos parents.

Pour plus d'informa-
tion, il suffit de contacter
Lucien et Huguette à
371-1276.

EXPERIENCE DE VIE FAMILIALE

Tous les couples ayant
déjà vécu un week-end de
Renouement Conjugal et
qui ont des enfants, vous
êtes invités à assister à

une séance d'information
sur ce qu'est une
expérience de vie
familiale, dimanche le 11
janvier à 14 h à l'église du
Sacré-Coeur à Valley-
field.

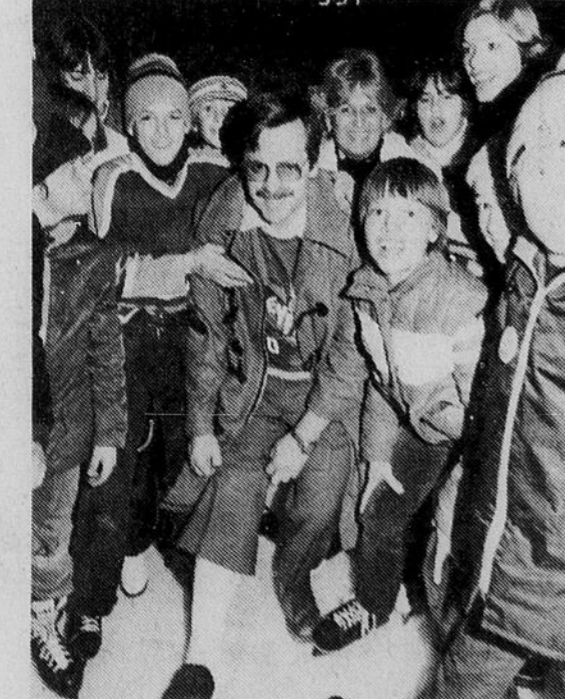
Deux couples avec
leurs enfants seront

présents pour partager ce
qu'a été pour eux une
expérience de vie
familiale.

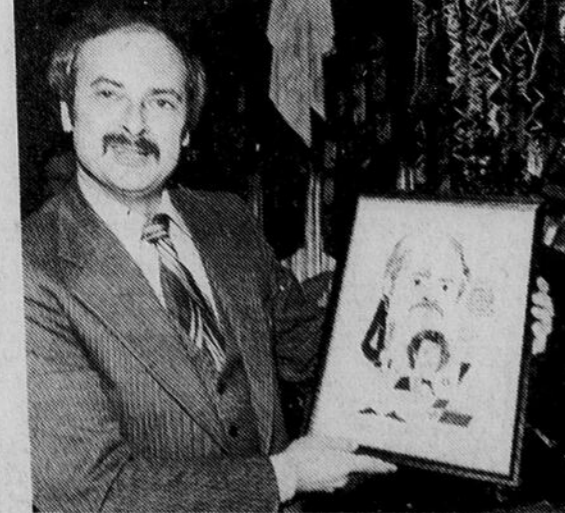
Pour de plus amples
informations, on peut
contacter René et
Jacqueline Caron à 373-
6318.



Récemment avait lieu au Centre communautaire de Valleyfield la soirée de l'ex-président du Club Rotary local. Ainsi M. André Lahale, président sortant remettait le maillot emblématique au nouveau président Me Maurice Malouin. De plus, Mme Lahale recevait une gerbe de fleurs de Mme Malouin en compagnie de messieurs Malouin et Lahale.



Malgré son plâtre, Tinus Mooljekind faisait patte de velours la semaine dernière à l'aréna de Valleyfield lors du patinage libre commandité par "LE SOLEIL" dans le cadre de son 25^e anniversaire et par la Boucherie Tinus. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)



"J'aurai la photo dans ma chambre pour être sûr de ne pas l'oublier". Voilà ce qui était inscrit sur la caricature reçue au cours de la période des Fêtes par le candidat libéral du comté de Beauharnois, Michel Mercier et sur laquelle on pouvait le voir tenant une photographie du député péquiste Laurent Lavigne. C'était un cadeau du Club Rotary de Valleyfield. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

1980 en revue...

Au conseil municipal

1980 ne fut pas l'année des grandes réalisations

(Normand Morand)

1980 ne fut pas l'année des grandes réalisations sur la scène municipale de Valleyfield. Ce ne fut pas non plus l'année des grandes idées ou des projets à long terme ont été tracés.

En juin, le conseiller Adrien Lefebvre disait: "Nous dormons à la table du conseil et rien n'avance. L'aréna de St-Timothée va venir chercher nos associations, la taxe d'affaires a augmenté et les marchands n'ont rien de plus, le dossier du parc industriel est stagnant nous nous chicanons avec les directeurs de services, etc."

Ces mêmes propos pourraient être tenus à la toute fin de l'année 1980 et ils seraient justes.

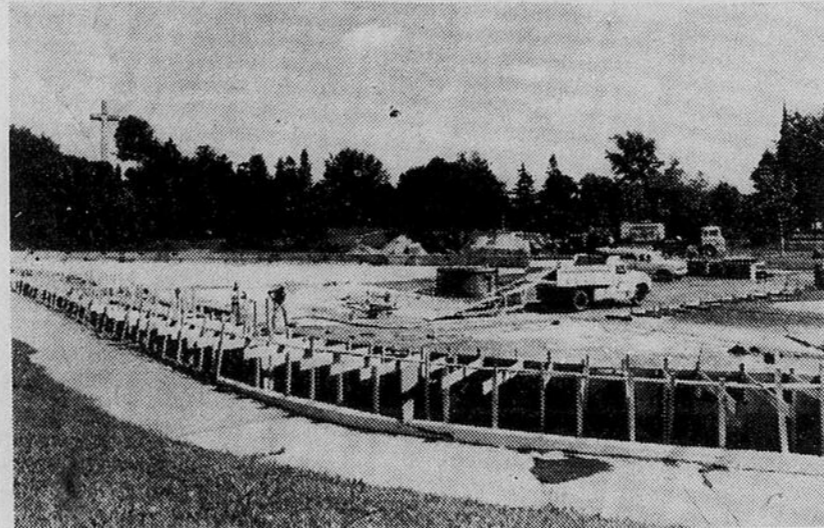
Sur le plan fiscal, le budget de la ville de Valleyfield n'aura été adopté qu'en avril à cause des délais apportés par la législation provinciale sur la fiscalité municipale. Au lieu de se traduire par une diminution du fardeau fiscal pour les campivalensiens, la réforme du gouvernement Lévesque aura amené une majoration.

Le budget pour 1980 était de \$10,624,128, accusant une augmentation de 18.8 pour cent sur l'année précédente. Le taux de la taxe foncière est passé de \$1.22 à \$2.22 pour une augmentation moyenne réelle de 8.7 pour cent. Le conseiller Garand avait même voté contre le budget en déclarant: "Ce budget n'apporte rien de neuf. En cinq ans, le budget est passé de \$5 millions à plus de \$10 millions et pourtant les services sont loin d'avoir doublé..." Quant à la taxe d'affaires imposée aux commerçants, elle est passée de 3 à 6 pour cent de la valeur locative.

Par ailleurs, 1980 aura ouvert la porte à un nouveau courant concernant l'administration municipale. En accord avec la loi adoptée par le gouvernement provincial, les élus délaissent le "quasi-bénévolat" de leurs fonctions pour se voter des majorations salariales substantielles. Le salaire du maire passe de \$12,000 à \$34,200, et ceux des conseillers de \$3,000 à \$10,800. Plusieurs s'entendent pour dire que cette nouvelle rémunération plus réaliste amènera des candidatures plus nombreuses et plus intéressantes lors des prochaines élections.

REALISATIONS.

Au sein des réalisations, notons la réfection



Les travaux de réfection de la piscine du Parc Sauvé ont été effectués en 1980. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

de la piscine du Parc Sauvé. L'achat de l'ex-Caisse Sacré-Coeur afin d'en faire un centre communautaire pour les personnes du troisième âge du quartier Champlain. L'implantation du musée qui aura une vocation régionale. L'amélioration de la qualité de vie au Parc Sauvé notamment en y interdisant l'accès aux véhicules. La location de l'auditorium du Cégep et finalement, l'implantation municipale dans le projet de construction d'un complexe sportif.

Tout indique que les travaux des infrastructures du parc industriel débuteront au printemps. De nombreuses démarches ont été effectuées en 1980 et le dossier semble se diriger vers la bonne direction.

Du côté de l'usine de filtration, peu de concret. La population continue à faire bouillir son eau de façon presque régulière et des corporations publiques comme le Cégep et la Commission scolaire ont manifesté leur insatisfaction aux autorités municipales. Un mandat a été confié afin de corriger les fuites du réseau d'aqueduc. Selon une étude, 33 pour cent de l'eau pompée s'infiltrerait dans le sol à cause de tuyaux en mauvais état. Ce mandat constitue un premier pas mais il y a encore beaucoup à faire avant que la population puisse consommer quotidiennement et sans danger de contamination l'eau du robinet.

Avec le décès récent de M. Robert Cauchon, des développements pour-

raient survenir à la Société du Port. On sait que les relations étaient très tendues pour ne pas dire inexistantes entre la mairesse Trépanier et M. Cauchon. En 1980, le dossier du port n'aura été qu'une succession de lettres et de réponses où la bonne volonté semblait absente.

Les autorités municipales ont donné raison au comité de citoyens Le Troisième Oeil quand elles ont décidé d'amender le règlement 795 sur l'urbanisme et le lotissement. Des problèmes sérieux sont apparus depuis l'adoption de ce règlement et les amendements devraient être apportés d'ici quelques mois.

Un précédent a été créé lorsque le directeur du service récréatif et

stationnement. Finalement, la mairesse Trépanier a lancé le débat concernant le centre d'accueil Val Séjour. Elle réclamait un changement total de vocation mais elle n'a obtenu que des modifications.

L'année 1980 ne fut donc pas celle des grandes réalisations mais néanmoins elle a amené la concrétisation de projets intéressants. Travaux dans le parc industriel, usine de filtration, usine d'épuration en collaboration avec le gouvernement, aréna, etc. restent à faire.

POUR VOS
RECEPTIONS

- MARIAGES
- ANNIVERSAIRES
- APRES-FUNERAILLES

SALLE pouvant accommoder 125 PERSONNES

RESTAURANT AU HAVRE
(autrefois Restaurant CLO-CLO)

885 BOUL. DU HAVRE VALLEYFIELD **371-5242**

83, rue Saint-Jean-Baptiste Valleyfield, P.Q.
Tel.: (514) 371-7771

vachon & martin
avocats

FRANCOIS VACHON
B.A., M.C.A., L.L.L.

CLAIRE MARTIN
D.E.C., L.L.L.

Pour le lancement du carnaval

On a besoin de vos sapins

(Michel Jolicoeur)

Il n'est pas question de vous passer un sapin, mais on a un urgent besoin de vos sapins pour le lancement du carnaval Baie des Neiges de Valleyfield.

En fait, on demande à tous ceux qui entendent se débarrasser de leurs sapins de Noël ces jours-ci de les apporter en face du chalet du parc Sauvé.

Ces sapins, on en veut 500, serviront à alimenter le feu de joie qui sera allumé lors du lancement du carnaval, jeudi le 15 janvier prochain.

L'ouverture officielle du carnaval se fera en grandes pompes. En soirée, il y aura d'abord

une parade aux flambeaux à travers les rues de Valleyfield avec arrivée au parc Sauvé!

On procédera ensuite à l'ouverture officielle du Château de glace qui sera construit sous peu face au centre communautaire et on enclanchera avec le grand feu Baie des Neiges.

On a donc besoin de vos sapins. Au lieu de les jeter aux vidanges, apportez-les tout simplement face au chalet du parc Sauvé et des organisateurs du carnaval se chargeront des sapins pour préparer un immense feu de joie. Ce sera une excellente façon de contribuer au lancement du carnaval et ce, à peu de frais.

UN GRAPHISTE

Un graphiste est un spécialiste de la communication visuelle. Il peut vous créer logos, sigles, images de marque, cartes d'affaires, en-têtes de lettre, etc...

Il réalisera les maquettes, montages ou négatifs qui vous permettront de passer plus rapidement vos commandes à l'imprimerie. Enfin, il peut vous conseiller sur tout ce qui touche le domaine de la publicité.

Publicité et conception graphique enr.

Bernard Morin, graphiste
111, rue du Marché, Valleyfield (Québec)
J6T 1P8 - Tél. (514) 371-7113

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

3	7	12	17	22	32
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 8	22 796.80\$			
5 SUR 6	465	353.00\$			
4 SUR 6	10 130	45.00\$			
5 SUR 6+	9	12 158.30\$			

LES BILLETTS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

A surveiller la semaine prochaine

DEPLIANT DES COURS OFFERTS AUX ADULTES PAR de

LE COLLEGE VALLEYFIELD

SESSION HIVER-'81

vous trouverez ce dépliant à l'intérieur de votre journal

je m'inscris!

EDUCATION DES ADULTES

INSCRIPTIONS: du 18 au 22 janvier '81

Cours dispensés: VALLEYFIELD, CHATEAUGUAY

HIVER '81

Collège de Valleyfield 373-9441

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Roger Lécuyer qualifie le budget de "conservateur"

(Normand Morand)

Lundi soir dernier, c'est le conseiller Paul Marleau qui a proposé l'adoption du budget 1981 de la ville de Valleyfield. Son collègue Jean-Louis Bertrand secondait.

Ce rituel qui d'année en année attend les administrations municipales ne s'est pas déroulé dans un enthousiasme débordant. C'était le calme plat autour de la table du conseil, chaque conseiller sachant fort bien que les taxes des contribuables allaient augmenter encore une fois et que pourtant, les services ne connaîtraient pas ou peu d'améliorations.

A l'exception du maire et du conseiller Roger Lécuyer, aucun membre du conseil n'a commenté ce budget qui se traduira par une augmentation moyenne de 8.2 pour cent des comptes de taxes.

CONSERVATEUR

"Le budget 1981 est conservateur parce qu'il n'apporte pas ou peu de nouvelles mesures dont la population pourrait ressentir les effets dans l'immédiat", a noté le conseiller Roger Lécuyer. Il ajoutait que la ville devrait procéder à des

emprunts à moyen terme pour entretenir ses rues, que le surplus réalisé en 1980 serait affecté au budget 1981 et qu'il y aurait hausse de taxes de 8.18 pour cent alors que l'indice du coût de la vie est de 11.2 pour cent.

M. Lécuyer expliquait que les autorités municipales avaient adopté un tel budget parce qu'elles étaient conscientes que les citoyens:

- auront à subir une inflation plus importante en 81;
- à supporter un taux de chômage se situant à près de 11% dans la région;
- parce que comme en 80,

nous ne sommes pas assurés du bon fonctionnement de l'économie locale;

- parce que les taux d'intérêts hypothécaire seront encore plus élevés en 81;
- parce que le rôle d'évaluation foncière augmentera de 28%;
- parce que c'est le citoyen à revenu moyen qui subit avec le plus de force les effets d'une telle situation économique.

Pour ces raisons et non par manque d'idées ou de projets que les autorités municipales ont décidé d'être modestes et

prudentes en 1981, et d'utiliser de façon plus rationnelle les revenus additionnels provenant de la réforme de la fiscalité municipale."

PORT

Le conseiller de Ste-Cécile a profité de l'occasion qui lui était offerte pour parler de l'importance que revêt la Société du Port de Valleyfield.

"Il est important d'obtenir l'accord de la Société du Port car ce budget puise sa valeur et son importance dans ce qu'il ne contient pas mais qu'il reporte sur la Société du Port soit les moyens que la cité se donne de pouvoir diminuer le fardeau de la taxe de ses citoyens par le biais du développement économique".

M. Lécuyer poursuit en déclarant:

"En utilisant la Société du Port de Valleyfield et les moyens que le budget de celle-ci met à la disposition de la Cité pour la promotion industrielle, l'administration municipale reconnaît que la Société du Port sera le fer de lance de Salaberry de Valleyfield en matière de développement économique. Si la Société du Port vient empêcher que les citoyens de Salaberry de Valleyfield n'aient à subir une augmentation de taxe plus substantielle, c'est davantage que cette société pourra accomplir dans l'avenir. Elle sera l'outil qui permettra à Salaberry de Valleyfield dont la population va en décroissant de générer une activité économique, pouvant renverser cette tendance par la venue d'industries, le développement et la croissance d'activités portuaires, le développement de petites

et moyennes entreprises indispensables à l'émulation de la structure industrielle de la région.

Ceci permettra à la cité d'augmenter ses revenus autrement que par l'imposition des petits propriétaires et sans pour autant imposer de façon disproportionnée les commerçants et les industriels.

Les citoyens de Salaberry de Valleyfield ont donc un intérêt profond et additionnel de surveiller l'évolution du dossier de la Société du Port, cet actif qu'ils possèdent et dont les surplus accumulés se chiffrent autour de \$574,000. Il ne faudrait pas que l'absence de décision importante en ce qui concerne l'opportunité de l'occasion au Port de Cornwall de devenir plus important que le nôtre."

M. Lécuyer a terminé

son commentaire en félicitant les services récréatifs et communautaires pour avoir accepté de déposer en même temps que leurs prévisions budgétaires ne croissant que de 6.4 pour cent, une série d'objectifs qu'ils proposent de poursuivre en 1981".

Le conseiller s'est dit heureux que les travaux du parc industriel débuteraient en 1981 et qu'ainsi "débuterait à Valleyfield une nouvelle ère de développement économique et industriel".

Finalement, il déclarait: "Dans le quartier Ste-Cécile, l'année 81 permettra de compléter les travaux d'égout pluvial sur St-Thomas 130,000\$, d'entreprendre pour plus de 354,000\$ de travaux d'égout pluvial sur le Chemin Laroque (cette entrée sud de la ville), l'ouverture du



Boulevard Ste-Marie sur le côté ouest du Chemin Laroque, des travaux importants dans les parcs du quartier en particulier le parc Mgr Bélanger, enfin du développement domiciliaire avec des travaux d'installation de conduites d'aqueduc dans les rues Lancôt, de la Barrière, Lemoyne et Barrette."

Le bilan des Fêtes

Un accident de chasse à St-Clet Un accident mortel à Coteau du Lac

(Michel Jolicœur)

La période des fêtes comprise entre le 24 décembre et le 4 janvier a été relativement calme selon les divers porte-parole policiers de la Sûreté du Québec des postes de Valleyfield, Huntingdon et Ste-Martine.

A la Sûreté du Québec du poste de Valleyfield, on a dénombré 48 accidents routiers, dont sept ont causé des blessures mineures à 13 personnes.

Un autre accident a fait une victime le 29 décembre lorsqu'une femme de 24 ans de Williamstown en Ontario se serait jetée devant un camion remorque sur la route 20 près de la sortie 14 à Coteau du Lac. Selon les rapports obtenus, la jeune femme souffrait de dépression et était sous les soins d'un psychiatre depuis quelque temps.

La Sûreté du Québec a aussi rapporté quatre cas de facultés affaiblies et sept cas de délit de fuite.

Un autre décès est survenu à la suite d'un accident de chasse à St-Clet. La victime est Sylvio Therrien, 19 ans du Rang St-Emmanuel. Parti à la chasse au vision près de chez lui le 28 décembre, il a été retrouvé, dans un boisé, grièvement blessé à la tête. Transporté à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, il a rendu l'âme le 31 décembre. Les circonstances de l'accident n'ont pas encore été déterminées.

SO DE HUNTINGDON

Dans le secteur couvert par les agents de la S.Q. de Huntingdon, on a dénombré 9 accidents entre le 24 décembre et le 4 janvier. L'un d'entre eux a causé des blessures graves à deux jeunes campai-

lensiens, dans la nuit du Jour de l'An entre Rockburn et Huntingdon. Il s'agit de Mario Poulain et de Carole Lafleur. Cette dernière a été plus durement touchée et elle a été transportée dans un hôpital de la métropole. On ne craint cependant pas pour sa vie.

Du côté criminel, deux enquêtes se poursuivent à la suite de deux vols à main armée survenus le 22 décembre.

Deux cagoulauds voyagant à bord d'une moto-

neive volée quelques heures plus tôt à St-Zotique ont fait main-basse sur une somme de plus de \$4,000 à la Caisse Populaire de Ste-Barbe.

D'autre part, une somme de \$500 a été obtenue à la pointe de révolter par deux individus au Dépanneur Havelock, dans la municipalité du même nom, alors qu'un complice attendait à l'extérieur à bord d'une automobile.

SO DE STE-MARTINE

Dans le secteur de la

sûreté du Québec de Ste-Martine, il y a eu entre le 24 décembre et le 4 janvier une douzaine d'accidents mineurs qui n'ont pas fait de blessé.

Par contre un accident survenu le 30 décembre en soirée sur le rang St-Joseph à St-Paul de Châteauguay a fait une victime, le conducteur de l'automobile impliquée, Richard Fortin 29 ans, de Ville Mercier. Le décès a été constaté à l'hôpital Barrie Memorial d'Ormstown.

A Valleyfield

Les dépenses incompressibles: 80 pour cent du budget

(Normand Morand)

Quatre-vingt pour cent du budget de \$11,702,592 adopté la semaine dernière par les autorités municipales de Valleyfield est affecté aux dépenses incompressibles et essentielles. C'est ce que déclarait la mairesse Mme Marcelle Trépanier quelques minutes avant l'adoption du budget qui se traduira par une hausse de taxes moyenne de 8.2 pour cent.

Le budget qui augmente de 10.15 pour cent, celui de 1980 étant de \$10,624,128, n'apporte rien de véritablement nouveau aux contribuables.

Afin d'illustrer la majoration des dépenses auxquelles la municipalité doit faire face en 1981, nous publions certains chiffres qui comparent 1980 à 1981.

Masse salariale: de

\$3,621,905 à \$4,358,740

Hydro - Québec: de \$378,500 à \$403,000.

Cueillette des ordures: de \$290,000 à \$320,000.

Déneigement: de \$219,000 à \$246,000.

Quant aux différents services municipaux, ils commandent les dépenses suivantes: administration générale, \$2,478,307, comparativement à \$2,194,683 en 1980; services techniques, \$188,910 contre \$141,300.; service récréatif et communautaire, \$1,106,034 contre \$944,916.; sécurité publique, \$1,745,549. contre \$1,504,852.; voirie municipale, \$575,990. contre \$450,550.



Société du Port nomination

(Normand Morand)

Les deux commissaires de la Société du Port de Valleyfield, Me Claude Houle et M. Robert Robinault, ne sont plus légalement en fonction. Leur mandat a pris fin le 31 décembre dernier.

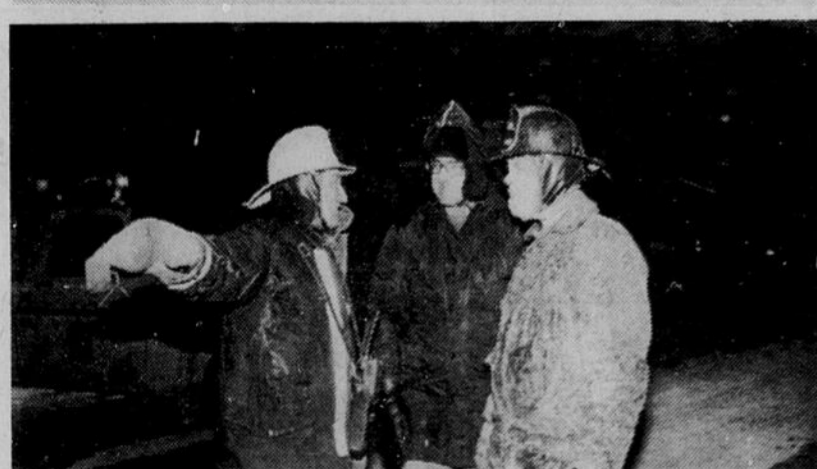
Pourtant, le 22 décembre dernier, le conseil municipal de Valleyfield adoptait une résolution qui stipulait que les deux commissaires agiraient en tant qu'administrateurs de la Société du Port jusqu'à ce que le nouveau président soit choisi. Toutefois, les autorités municipales ont omis de renouveler le mandat de Me Houle et de M. Robinault.

"Mon mandat est officiellement" terminé depuis le 31 décembre dernier et j'estime ne plus avoir affaire au port de Valleyfield à moins que mon mandat soit renouvelé" a déclaré M. Robert Robinault lors d'une courte entrevue accordée au SOLEIL.

Quant à Me Claude Houle, il abonde dans le même sens signalant qu'il n'a même pas reçu copie de la résolution stipulant qu'il devrait agir en tant qu'administrateur.

Ainsi, techniquement, sans président et sans commissaires, la Société du Port de Valleyfield n'existe plus.

La mairesse Mme Marcelle Trépanier croit pour sa part que le problème n'est pas grave. "Habituellement en janvier, il ne se passe rien au port, c'est la saison morte. Je ne vois pas pourquoi il faudrait paniquer cette année. De toutes façons, j'attends un avis légal au sujet des commissaires ces jours-ci. Le conseil fera en sorte que la situation soit régularisée" a-t-elle précisé.



Un incendie a complètement détruit dimanche soir un édifice commercial situé au 477 rue Victoria à Valleyfield. Les pompiers ont réussi à encercler le foyer d'incendie et ainsi les édifices avoisinants ont été épargnés. A cause du froid brûlant des jours précédents, les employés municipaux ont été mandés afin de dégeler les bornes fontaines. Quant aux sapeurs ils ont fait preuve de courage et de détermination. (Photos Le Soleil-Jacques Smith)

GRANDE VENTE Pré-inventaire

20% à 50% de réduction

CHAPEAUX & CASQUETTES

Belle variété

20% de réduction

PALETOTS

- de cuir
- peau de porc
- 100% laine véritable
- tweed
- mouton renversé
- canadienne

20% de réduction

HABITS PRET A PORTER

2 ou 3 MCX

1ère qualité de notre collection régulière

Habits de Tweed
Habits de laine
Gilets sport

20% de réduction

CHANDAILS

DE LAINE ET VESTES

20% de réduction

CHEMISES SPORT de laine

20%

CHEMISES DE TOILETTE

SARARI DE TWEED ET LAINE

50%

PANTALONS

20% 50%

Le Connaisseur choisit

Lucien Leduc

(1978) INC

15 Nicholson Valleyfield 373-1505

DISPONIBLE: LOCATIONS D'HABITS DE CEREMONIE

Un service gratuit de perception des pensions alimentaires à Valleyfield

Depuis le 1er janvier 1981, l'ensemble des dispositions de la loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires sera en application avec la mise en vigueur des articles 1, 5 à 13 et 18 à 21. Ces articles traitent plus particulièrement de la création d'un service de perception gratuit pour toutes les personnes qui éprouvent des difficultés à percevoir leur pension alimentaire, à condition que celle-ci ait été accordée par jugement.

Des percepteurs, nommés par le ministère de la Justice, partout sur le territoire québécois, feront les démarches nécessaires dans le but de faire exécuter les jugements comportant une ordonnance de pension alimentaire. Ce recours s'applique pour les arrérages dus depuis trois ans ou moins et pour les versements à venir.

Les personnes susceptibles de bénéficier de ce nouveau service doivent s'adresser aux percepteurs qui se trouvent dans le district judiciaire ou le jugement a été rendu ou dans le district de leur résidence. Il y a des percepteurs dans 56 localités du Québec, le plus souvent dans le palais de justice.

Voici la liste des percepteurs situés sur la rive sud de Montréal: Me Danielle Michaud, (773-3244) Palais de Justice 180 Salaberry, Valleyfield; Me Pierrette Barthe, (348-1121), Palais de Justice, 109, rue St-Charles, St-Jean; Patricia Côté, Palais de Justice, 920 rue Principale, (263-3520) Cowansville; Monique Demers, (372-6635), Palais de Justice, 35, rue Dufferin, Granby; Ministère de la Justice, (670-6163), 201, Place Charles-Lemoyne, Edifice Montval, Longueuil.

Jeanne D'Arc Leblanc, (773-8471) Palais de Justice, 1550 rue Dessaulles, St-Hyacinthe; Guy Champagne, (742-2786), Palais de Justice, 46, rue Charlotte, Sorel.

La nouvelle loi intervient lorsque la personne qui doit la pension alimentaire, c'est-à-dire le débiteur, ne la paie pas en totalité ou ne la paie pas à échéance ou encore ne la paie pas jamais.

Soulignons qu'il faut remettre au percepteur une copie certifiée conforme du jugement (y compris des modifications) qui donne droit à la pension alimentaire.

De plus, il faut lui donner, sous serment, les informations suivantes: ses noms, prénoms et adresse ainsi que ceux du débiteur, le nom de l'employeur du débiteur et son lieu de travail, la description des biens meubles et immeubles du débiteur, le montant

mensuel de la pension alimentaire et les paiements en retard et ceux à venir.

Si les personnes concernées éprouvent de la difficulté à retrouver leur débiteur, le percepteur peut prendre des mesures pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

En tant que "saisissant", le percepteur peut demander l'exécution d'une ordonnance de pension alimentaire par voie de saisie d'une partie du salaire ou des prestations de pension et de retraite du débiteur, ainsi que de ses biens meubles ou immeubles.

Le ou la bénéficiaire d'une pension alimentaire peut recevoir jusqu'à concurrence de la moitié des sommes saisies sur le salaire du débiteur. Ce salaire demeurera sous saisie en principe un an après que tous les

arrérages de la pension alimentaire auront été acquittés.

Les sommes récupérées par le percepteur sont remises à un officier de justice qui se charge de les verser mensuellement à la personne à laquelle elles sont dues.

Il est important de noter que si le débiteur est introuvable ou insolvable, le service de perception ne sera pas en mesure de remettre le montant de la pension au ou à la bénéficiaire. Si celui-ci ou celle-ci est admissible à l'aide sociale, il ou elle devra s'adresser au ministère des Affaires sociales.

D'autre part, si un bénéficiaire de l'aide sociale a des motifs de ne pas exercer son recours en vertu de la nouvelle loi, le ministère des Affaires sociales peut l'exercer en son nom et s'adresser lui-même au percepteur pour

faire percevoir la pension due.

Rappelons qu'en ne retenant pas la formule d'un service universel de perception, le ministère de la Justice a mis sur le sens des responsabilités du débiteur afin que celui-ci remplisse ses obligations. La création de ce service de perception des pensions alimentaires s'imposait pour pallier aux problèmes que rencontrait un très grand nombre de personnes.

Pour obtenir tout renseignement concernant la Loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires, il suffit de s'adresser aux bureaux de Communication-Québec 245 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, 346-6879, ou en composant "0" et en demandant à la téléphoniste (sans frais) ZENITH COMMUNICATION-QUEBEC.



L'Association des Courtiers d'Assurances Sous-Comité Valleyfield Sud-Ouest soulignait l'excellent travail au sein de l'exécutif de l'Ass des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec, à MM. Richard Préfontaine C. d'A.A. et Jean-Claude Quesnel C. d'A. Ass. Dans l'ordre Michel Descoteaux, C. d'A. Ass. Directeur Sous-comité M. Richard Préfontaine C. d'A.A. membre exécutif de l'A.C.A.P.Q. Manon M. Fortier C. d'A.A. Président Sous-comité Jean-Claude Quesnel, C. d'A. Ass. membre exécutif de l'A.C.A.P.Q. et Pierre Yves Billette C. d'A. Ass.

Lettre ouverte

Les bienfaits de la Confédération ?

M. Gérald Laniel, Dernièrement, je me suis porté acquéreur d'une nouvelle maison à Valleyfield. Qu'elle ne fut pas ma surprise en apprenant par le facteur que ses minutes ne lui permettaient pas de livrer le courrier à mon domicile, alors qu'il vient déjà le livrer à la porte voisine de la mienne. J'ai appris par la suite que nous étions six (6) propriétaires dans la même situation. Je me suis donc rendu au bureau de poste local pour rencontrer le maître de poste afin de connaître le pourquoi de cette situation. Il m'a expliqué, d'une façon très polie d'ailleurs, que le facteur en question était déjà surchargé de travail, et que c'était impossible de faire quoi que ce soit pour le moment.

M. Laniel à Ottawa et la réponse fut la suivante: la croissance du Canada présentement est de zéro (0) (une autre preuve des bienfaits de la confédération) et qu'à cause de ce fait, rien n'était possible pour le moment.

Alors, M. Laniel, je vous dit que cette situation est la goutte qui fait déborder le vase. Le fédéral nous chante sur tous les airs (tous de vieux refrains d'ailleurs) les bienfaits de la confédération tandis qu'en réalité le service des postes n'est même pas capable de livrer le courrier à un citoyen, qui pourtant, paye taxes et impôts pour ce fameux

ministère des postes qui en passant est supposé devenir une société de la couronne (encore des promesses que l'on ne cesse de nous répéter depuis des années mais qui ne sont pas encore réalisées.)

En terminant, laissez-moi vous dire, M. Laniel, que j'en ai RAS-LE-BOL des promesses de la confédération qui ne sont finalement que des promesses électorales qui ne se réalisent jamais et qui endorment le peuple.

Yvan Fortier
381 boul. Des Erables
Valleyfield, Québec,
J6T 5Y5

Lettre ouverte

Les retombées de la réouverture du Canal Soulanges

Les retombées économiques de la réouverture du Canal Soulanges seraient très importantes. Elles seraient énormes.

La création d'un parc du Bas-Canada nous est

dû et elle revaloriserait le patrimoine régional, provincial voire même national. Ce serait dans notre région un vrai moteur qui pulvériserait tous les sentiments de partisanerie politique.

La réouverture du Canal Soulanges constituerait un projet qui améliorerait les aspects touristiques, écologiques, culturels et historiques sans parler de la dépollution visuelle.

Les îles du Pont Langlois pourraient grâce à ce projet devenir un site précieux possédé en commun par les comtés de Beauharnois et de Vaudreuil-Soulanges. Combien d'excursions

pourrions-nous mousser autour d'une région si près de la métropole? Le tour du Lac St-Louis des Cascades à Coteau Landing en longeant le futur Parc du Bas-Canada et le Canal Soulanges ou en empruntant le Chemin du Fleuve pour ensuite traverser les îles du Pont Langlois et continuer sur la rive sud par St-Timothée, Melocheville, Beauharnois, Maple Grove, Wood Land, Léry, Châteauguay Bassin, etc.

La population métropolitaine a le droit à une telle réalisation via l'Association touristique qui travaille très fort avec nous et pour nous sur tous les angles afin de

le soleil
DU ST-LAURENT

C.P. 220
VALLEYFIELD, J6S 4V6

FONDATEUR: PHILIP VAN SON
1917-1980

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

DIRECTEUR
Peter Rozon

CONSEILLERS EN PUBLICITE:
Jean-Louis Brault, 373-8555
Jacqueline Rozon, 373-8555
Peter Rozon, 373-8555
Jean-Pierre Tessier, 373-8555

REDACTION:
Michel Jolicoeur
Marthe Martel
Normand Morand

PHOTOGRAPHIE:
Jacques Smith

PRODUCTION:
Jean-Marc Beauchamp

SECRETARIAT:
Ginette Gignac
May Lalonde
Louise Thibeault

BUREAU - CHEF
1533 boul. de Léry
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, La Salle

Le SOLEIL du St-Laurent et The St-Lawrence SUN sont publiés par The St-Lawrence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs/publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

OFFICE DE LA DISTRIBUTION SECTEUR

ODC **SOUS-COMITÉ SÉLECT**

OCNA

Selon le maire Trépanier

"Un budget morne et même austère"

(Normand Morand)

"Nous adoptons un budget morne et même austère" a déclaré lundi dernier la mairesse de Valleyfield Mme Marcelle Trépanier. De l'avis du premier magistrat, la majoration du budget

s'explique par l'augmentation des dépenses incompressibles et des dépenses essentielles inhérentes à l'administration municipale. A cet effet, l'augmentation du coût de

la vie cause les mêmes problèmes aux administrateurs municipaux qu'aux simples citoyens.

Ainsi, avec un budget qui augmente de 10,15 pour cent et avec des taxes qui augmentent en moyenne de 8,2 pour cent, les contribuables campvallensiens ne peuvent s'attendre à ce que l'année 1981 soit celle des grandes réalisations.

La mairesse Trépanier estime que la majoration des comptes de taxes, en moyenne de 8,2 pour cent, s'avère réaliste et somme toute acceptable pour les contribuables.

Mme Trépanier déclarait à ce sujet: "Les citoyens peuvent être assurés que la qualité des services demeurera constante et même qu'elle croîtra, ce qui évidemment ne peut pas se faire sans une majoration raisonnable des taxes."

Après avoir invité les contribuables à s'intéresser à la chose municipale, la mairesse a signalé que les demandes émanant des divers services avaient été analysées et

redonner vie à ce fameux canal plein d'histoire.

Nous travaillons aussi à revaloriser les îles du fleuve entre les Lacs St-Louis et St-François. Ces îles sont des perles, qui greffées au futur Parc du Bas Canada pourraient faire de cette partie du fleuve une sorte de Disney Land car la faune nous y réserve des surprises.

En 1981, est-ce que nos représentants provinciaux et fédéraux mettront le cap sur cet important ouvrage?

Les personnes intéressées au projet peuvent communiquer à l'adresse suivante: Le comité pour la réouverture du Canal

369 JOP 1CO.
Le publiciste.

Le carnaval Baie des Neiges lance un concours de décoration

Un carnaval, ce n'est pas seulement une programmation d'activités, mais aussi une ambiance, une atmosphère à créer partout dans la ville, et ce pour toute la durée du Carnaval.

Dans le but de créer justement cette atmosphère carnavalesque partout à la grandeur de Valleyfield du 15 au 25 janvier prochain, le comité organisateur du Carnaval Baie des Neiges 1981 a pensé lancer, en collaboration avec l'Association régionale pour les personnes handicapées du Sud-Ouest, un grand concours de décoration extérieur pour la période du carnaval.

Les personnes intéressées à décorer la devanture de leur résidence peuvent participer au concours en envoyant leur nom, adresse et numéro de téléphone, au sein de Lilliane Pronovost, responsable du concours, à l'Hôtel de Ville de Valleyfield, 61, rue Ste-Cécile, Valleyfield, J6T 1L8. N'oubliez pas de mentionner que vous désirez participer au concours "Décoration CARNAVAL Baie des Neiges."

Tout est permis ou presque. Ce peut être un monument de glace, un super bonhomme de neige, un jeu de lumière, une réplique de Valhiver, de la Baie des Neiges, etc. Au cours des jours qui suivront, on établira des catégories et aussi des critères en vue de nommer les gagnants. Un

jury sera chargé d'aller voir les résidences de tous ceux qui se seront inscrits au concours durant la période du Carnaval. Les noms des gagnants seront divulgués lors de la soirée de clôture le 25 janvier prochain.

Donc n'oubliez pas de vous inscrire, vous avez jusqu'au 15 janvier 1981 pour signaler vos chefs d'oeuvre.

Bonne chance à tous.

Robert Sauvé,
Coordonnateur du Carnaval.
Baie des Neiges 81.

Un budget triennal de \$42,609,571.

(Normand Morand)

Le conseil municipal de Valleyfield a adopté la semaine dernière un programme triennal de dépenses d'immobilisations totalisant \$42,609,571.

Certaines dépenses sont prévues à même le budget soit \$603,165. en 1981, \$485,000 en 1982 et \$400,000 en 1983.

Le total des sommes affectées au budget triennal est de \$11,839,571. pour la présente année, \$7,310,000 pour 1982 et \$13,460,000 pour 1983.

Parmi les dépenses les plus importantes apparaissant au budget triennal d'immobilisations, notons:

Usine de filtration: \$6,678,000.
Parc Industriel: \$4,000,000.
Parcs (Aménagement): \$1,227,000.
Usine d'épuration: \$1,500,000.
Egoût pluvial Bassin: \$2,030,000.

Lettre ouverte

Un train Valleyfield-Montréal ?

Pourquoi ne pas avoir un moyen de transport en tout confort, en toute sécurité et en toute saison?

Pourquoi cette indifférence ou cette insouciance vis-à-vis de la remise en marche d'un train de Malone, N.Y., ou de Huntingdon, P.Q., à Montréal en passant par Valleyfield Beauharnois, Châteauguay?

Ce pourquoi s'adresse à la classe dirigeante de toute la région concernée en cette période de crise d'énergie, alors que les ponts pour entrer sur l'île de Montréal causent de plus en

plus de problèmes sans oublier les ennuis de stationnement.

Devrions-nous croire à la surprotection d'exclusivité concédée au transport par autobus? Je me pose sérieusement cette question... et vous, qu'en pensez-vous?

Marcel Ménard.

Jeux du Québec Région Sud-Ouest

FINALES RÉGIONALES: Cité des Jeunes de Vaudreuil
30-31 JANVIER 6-7 & 8 FEVRIER 1981

CHAMPION PAR TA PARTICIPATION

Plus de problèmes sans oublier les ennuis de stationnement.

Jeux du Québec
Région Sud-Ouest
CHAMPION PAR TA PARTICIPATION

FINALES RÉGIONALES: Cité des Jeunes de Vaudreuil
30-31 JANVIER 6-7 & 8 FEVRIER 1981

BOUCHERIE TINUS

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

Les professionnels de l'alimentation

SPECIALITE: BOEUF DE L'OUEST • COUPE FRANÇAISE • BOEUF CONGELATEUR

SPECIAL CETTE SEMAINE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 HRES P.M.

BOEUF HACHE ORDINAIRE 1 29 LB	CUBES DE BOEUF 1 89 LB	BOEUF HACHE MI-MAIGRE 1 59 LB
CHOPS DE PORC 1 49 LB	ROTI DE PORC DANS LE FILET 1 39 LB	POULET PRESSE AU MORCEAUX 1 09 LB
JAMBON PIC-NIC 99 LB	SAUCISSE AU BOEUF 1 09 LB	LIQUEUR ALLEN 3/1 00

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

claudette barrette, ll.l.

avocat

39 jacques-cartier valleyfield
373-8722

Adhérent à l'Aide Juridique

CET HIVER, PROFITER D'UN VOL SIMPLE GRATUIT*

de Montréal au **OCEANIC**

(39 241 tonneaux)

pour une luxueuse croisière de New York aux Antilles

Avec cette alléchante offre de vol gratuit, les luxueuses croisières d'hiver à bord du OCEANIC deviennent des vacances encore plus avantageuses!

Un service italien courtois, une superbe cuisine servie à la véritable manière continentale et une gamme plus large d'activités dans des salons élégants et sur le pont extérieur Magadoro, avec toit rétractable en verre.

Toutes les cabines doubles comprennent deux lits (bas). Les 3e et 4e personnes logées dans la cabine, peu importe leur âge, ne paient que 50% du tarif minimum. Le navire bat pavillon panaméen.

9 croisières d'hiver aux Antilles

Départs de New York

22 décembre - 14 jours - 7 ports	13 janvier - 12 jours - 6 ports	11 mars - 12 jours - 6 ports
3 janvier - 11 jours - 6 ports	9 février - 10 jours - 6 ports	23 mars - 10 jours - 6 ports
14 janvier - 12 jours - 6 ports	23 février - 14 jours - 7 ports	2 avril - 8 jours - 3 ports

* Les forfaits VOL GRATUIT (aller seulement) sont offerts à tous les passagers qui paient plein tarif, pour toutes les croisières sauf celle du 20 décembre.

Par tout renseignement sur les tarifs et les réservations:

agence de voyages **maurice lapointe inc.**
45 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-1475

LIQUIDATION DE FAILLITE

100 ST-JOSEPH (ARRIERE DE L'HOTEL FORTIER)
ST-TIMOTHEE
373-9330 371-8673

Enfants :
sous-vêtements
\$1.30 la paire

ARTICLES DIVERS
\$1.00 à \$5.00

T-SHIRT \$2.00
S.M.L.

Enfants
jeans Libra
7 à 16 ans

PANTALONS
CORDUROY et
CHEMISES
Road Runner



Vêtements
pour dames

Réduits de **75%**

Robes • Jupes • Blouses
Pantalons • Costumes
5 à 22½ marques connues

JEANS
et jeans
jackets
UsTop **\$15⁰⁰**
24 à 36
48 à 50

Love Jeans

Levi's

Femme Fil

USTOP

WESTERN

Levi's

SAISON

LIBRA

YALE

Heures d'ouverture

Jedi 9:00 a.m. à 9:00 p.m.

Vendredi 9:00 a.m. à 9:00 p.m.

Samedi 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

Jag

JEANS ET CHEMISES-JEANS
petites vestes - vestons
24 à 36 **\$10⁰⁰ à \$20⁰⁰**

SALOPETTES
26 à 36
\$20⁰⁰

JEANS
CORDUROY
24 à 36
\$16⁰⁰

CHANDAILS
COTON OUATE
de très petit
à très large

PANTALONS
JEANS
SHORTS ET
CHANDAILS
d'été

CHEMISES
et
CHANDAILS
pour hommes

1980 en revue...

Rétrospective

L'année 1980 à Melocheville

(Michel Jolicoeur)
On a inauguré en 1980 à Melocheville la nouvelle caserne des sapeurs volontaires qui a été construite à un coût minime grâce au travail bénévole de nombreux sapeurs.

Ces derniers ont aussi été fort actifs au niveau de la prévention en 1980 en visitant entre autres les usines et en rencontrant les étudiants pour les sensibiliser aux risques d'incendie et aux mesures préventives.

Les sapeurs volontaires ont aussi été appelés à combattre quelques sinistres majeurs en 1980, dont celui du Motel 400 en février dernier.

Sur la scène municipale, les premiers mois de 1980 ont vu l'adoption d'un budget de \$658,834, comprenant des dépenses en immobilisation de \$145,900.

La municipalité a obtenu du Ministère de l'Environnement la confirmation d'une subvention de \$1,3 million pour la dépollution des eaux.

Toujours au chapitre des subventions, le gouvernement provincial a accordé un montant de \$1,500 au nouveau Co-

mité municipal des loisirs et des sports de Melocheville. Quant au gouvernement fédéral, par l'entremise du Ministère de la Santé et du Bien-Être social, il accordait une subvention de \$14,518 à l'Age d'Or de Melocheville.

On a aussi parlé en 1980 d'un projet de Centre d'analyse et d'interprétation à la Pointe du Buisson, qui est un site archéologique important. Ce projet de construction d'un musée est évalué à \$500,000. La municipalité, le gouvernement du Québec et l'Université de Montréal sont impliqués dans le dossier.

Une troupe de théâtre amateur "TOG" a vu le jour à Melocheville en 1980. La pièce qu'elle a présentée, "La Valse des Toréadors" de Jean Anouilh, a remporté un succès éclatant.

On a aussi appris au cours de l'année que la population de Melocheville était relativement jeune. Ainsi, 56% des résidents ont moins de 30 ans et 91% ont moins de 60 ans. Sur 1,902 habitants, on dénombre 617 familles.

J'aurais voulu être un artiste

Le Café Baie

des Neiges t'offre peut-être ta chance

Durant toute la période du Carnaval Baie des Neiges 1981 soit du 15 au 25 janvier, le Chalet du Centre Communautaire deviendra le point de rassemblement par excellence pour tous ceux qui auront attrapé la fièvre carnavalesque!!! Mais ce n'est pas tout. En plus d'offrir des rafraîchissements (ou des réchauffements) de la musique continue et une atmosphère au ton du carnaval, le Café Baie des Neiges offre aussi l'opportunité à tous les artistes de Valleyfield et de la région de venir se faire valoir.

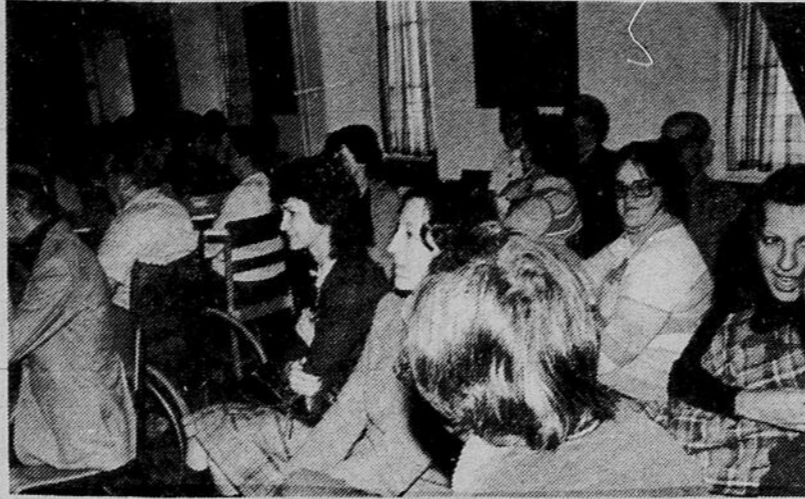
Alors si vous avez du talent et si vous avez envie de présenter quelque chose dans le cadre du Carnaval Baie des Neiges 81 (danse, chant, mime, musique, imitation, etc), veuillez communiquer le plus tôt possible avec Robert Sauvé, coordonnateur du Carnaval Baie des Neiges, à 373-2030 ou écrivez à l'Hôtel de Vil-

le, 61, rue Ste-Cécile, Valleyfield, (Québec) J6T 1L8.

Cependant, compte tenu d'une certaine variété à assurer, en plus des contraintes de temps et d'espace, on ne peut malheureusement pas garantir à tous ceux qui communiqueront avec nous qu'effectivement ils pourront se produire au Café Baie des Neiges. Toutefois, on s'engage à vous confirmer dans un délai raisonnable la programmation définitive.

L'invitation est donc lancée aux artistes de tout âge et de toute "catégorie". Aucune contrainte comme telle n'est imposée, mais les responsables de l'animation du Café Baie des Neiges se réservent le droit de faire passer des auditions au besoin.

Robert Sauvé, coordonnateur du Carnaval Baie des Neiges 81.



La fête des citoyens et citoyennes du troisième âge de Beauharnois, organisée par le Centre de bénévolat et le CLSC Seigneurie de Beauharnois, le mercredi 17 décembre, à la salle de la Fabrique St-Clément, a remporté un succès éclatant. Plus de 100 personnes y ont pris une part active. Le CLSC Seigneurie de Beauharnois tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à ce succès.

NOUVEAU POSTE



Pour faire suite à sa nomination de chiropraticiens de l'année 1980, le Dr. Pierre-Paul Bélanger, est devenu le directeur des communications pour l'ORDRE des CHIROPRACTIENS du QUÉBEC. Le bureau du Dr. Pierre-Paul Bélanger, est situé au 72 rue Donald, Valleyfield 373-8622.

Fermières Ste-Cécile

Merci à toutes celles qui ont assisté à notre réunion du mois de décembre. Ce fut réellement dans l'esprit de Noël qu'elle s'est déroulée.

La bonne résolution pour l'An 81, c'est d'assister à toutes nos assemblées mensuelles à venir. Celle du mois de janvier a lieu le 8 à 20h à l'école Ste-Cécile.

Au nom du conseil, à toutes, Bonne et Heureuse Année. A tous nos

malades, que la santé vous revienne afin de vous revoir parmi nous.

Merci au journal de l'attention qu'il nous porte tous les mois pour nos communiqués. A toute l'équipe, Merci Bonne et Heureuse Année, espérant vous lire encore... 25 ans.

Le concours du mois: mitaines, crochet ou aiguille, pour adultes. Coussin bargello. Mini-tourtière avec recette. H.A. relationniste.

Au samedi des p'tits

"Le Choc des Etoiles"

Valspec Inc. en collaboration avec Le Soleil présente le film "Le Choc des Etoiles" samedi le 10 janvier prochain à 14h, à l'auditorium de l'école Jésus-Marie, 41 ch. Larocque Valleyfield.

Flanquée de son ami et navigateur Akton et du robot Eliàs, Stella parvient après diverses aventures sur une planète dominée par le maléfique comte Zarth Arn où elle retrouve Simon. Le vaisseau impérial rejoint bientôt cette planète où Zarth Arn a imaginé un piège destructeur et un engagement décisif à lieu.

Un film à ne pas manquer, samedi le 10 janvier à 14h à l'école Jésus-Marie.

Une contrebandière de l'espace, Stella Star reconnue comme meilleure pilote de la galaxie, est requise par l'empereur de l'univers pour éclaircir la disparition d'un vaisseau spatial à bord duquel se trouvait le prince héritier Simon.



Petits poissons des chenaux
CHALET DE PECHE A LOUER

Bureau (418) 325-2899
Rés: (418) 328-8150
(418) 328-3562

DESCENTE NO. 2 (près de la Crino)

Ste-Anne de la Pêrade Ouvert: 24 heures

La Société d'Entraide Aspect-Jeunesse INC.

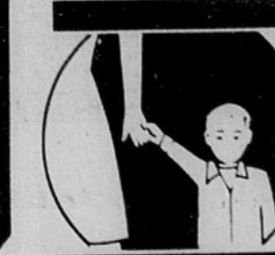
88 ST-LAURENT, ST-TIMOTHEE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

le 15 janvier 1981
20h00 (8:00 hres p.m.)

HOTEL-DE-VILLE ST-TIMOTHEE
(Festival Régional du Blé d'Inde)

Les Minoues Rouges ont fait une nouvelle apparition publique récemment à Valleyfield. Ou du moins une Minoue Rouge. C'était lors du dîner des fêtes des membres Rotariens de Valleyfield et de leurs invités. Rappelons que les Minoues Rouges s'étaient particulièrement illustrées lors du Télé Radio Thon au profit de la Fondation du Cœur, le printemps dernier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Maison Du Spaghetti 99832 INC.

47 rue ST-THOMAS VALLEYFIELD

371-9311

Nouveau Restaurant!

MARCEL BEAUDOIN - RAYMOND ARBOUR propriétaires

MAINTENANT BIERE et VIN

VENTE DE FERMETURE RÉDUCTIONS

JUSQU'À 60%

Vu le grand succès, la vente se continue cette semaine

DERNIERE CHANCE

TOUT, TOUT EST RÉDUIT

PRIX JAMAIS VUS

FAUT TOUT LIQUIDER

chez BEATRICE

Magasin à rayons pour enfants grandeurs: Naissance à 18 ans

25 ST-LAURENT VALLEYFIELD (FACE AU MARCHÉ I.E.A.) 371-9291

L'évènement tant attendu

LA GRANDE VENTE DE BERNARD

50% sur les souliers

- FEMMES
- HOMMES
- ENFANTS
- SACS à MAINS

30% sur les BOTTES D'HIVER HOMMES

- FEMMES
- ENFANTS

\$3.
BOTTES D'ENFANTS
CAOUTCHOUC DOUBLE

\$4.
PANTOUFLES D'HOMMES

Ca débute
JEUDI
8 JANVIER '81
9h30 am
LA VENTE
se termine le 31 janvier '81

WALLABEES
"Loafers" pour hommes
\$60.
QUANTITE LIMITEE



Bon goût et qualité vont de pair ...



ernard inc.



41 rue DU MARCHE VALLEYFIELD 373-9721

e... 1980 en revue... 1980 en revue... 1980 en

Des investissements de plusieurs millions

(Michel Jolicœur)
Les principaux investissements industriels annoncés en 1980 dans la région sont les suivants: \$200 millions par l'Hydro-Québec au poste de Châteauguay à St-Etienne, \$45 millions par la compagnie Zinc Electrolytique du Canada à Valleyfield, \$13 millions à l'usine de Beauharnois de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, \$12 millions à l'usine Davison de Valleyfield de la compagnie W.R. Grace du Canada et \$5 millions

à l'usine Salaberry de la compagnie Dominion Textile.
En ce qui concerne le projet de l'Hydro-Québec au poste Châteauguay, l'investissement de \$200 millions se fera d'ici 1984 et créera peu d'emploi, car il s'agit d'investissements technologiques pour augmenter les exportations d'électricité vers l'Ontario et les Etats-Unis et pour compléter la boucle du circuit entourant la métropole. Le poste Châteauguay à St-Etienne doit devenir d'ici quelques années le poste clé du réseau de l'Hydro-Québec.

A la Z.E.C., l'investissement de \$45 millions doit servir à la construction d'un four de grillage pour le zinc et d'une usine d'acide sulfurique. Le nombre d'emplois qui seront créés n'est pas connu. A l'Alcan, les \$13 millions seront affectés d'ici la fin de 1982 à l'installation d'épurateurs à voie humide et à la construction d'une usine

de traitement et d'un étang de rétention des résidus des épurateurs. Cet investissement fait partie d'un programme d'assainissement de l'air et des eaux usées. Ainsi la pollution atmosphérique par des particules sera enrayerée à 90% et la pollution par les émissions de fluorures sera enrayerée à 95%.
A l'usine Davison de la compagnie Grace, le projet d'expansion de \$12 millions créera 36

emplois. Les travaux sont en cours et ils permettront de doubler les installations de l'usine.
Quant à l'usine Salaberry de la Dominion Textile, huit emplois seront créés par l'injection d'une somme de \$5 millions.
AUTRES INVESTISSEMENTS
Avec l'ouverture en 1980 de l'usine DuPont à Coteau du Lac, 250 emplois ont été créés. Un investissement de \$200,000 à l'usine des bateaux Concorde a créé 12 emplois.
La construction d'une succursale des Rotisseries St-Hubert à Valleyfield a créé des dizaines d'emplois et a nécessité un investissement de plus d'un million de dollars.
Afin de mieux desservir sa clientèle, la Caisse Populaire Ste-Cécile à Valleyfield injecte \$500,000 pour l'agrandissement de ses locaux, ce qui doublera la superficie de la caisse.
Il y a quelques semaines, on a annoncé la construction auprès de Nitro, au coût de \$1,4 million. 1980 a aussi vu la construction du Centre Sportif de St-Timothée au coût de \$1,1 million et une arène est présentement en construction à St-Polycarpe au coût de près de \$900,000.
Les travaux de construction de la nouvelle aile du Centre Hospitalier de Valleyfield sont presque terminés et plusieurs millions ont été



Lors d'une entrevue exclusive accordée au "SOLEIL" le directeur de l'usine Davison de la compagnie W.R. Grace, M. Pierre Y. Moreau, avait confirmé le projet d'expansion envisagé par sa compagnie. Des travaux de \$12 millions sont en cours et 36 emplois seront créés. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Tel. (514) 455-2554

YVES ST-ONGE
ca
COMPTABLE AGRÉÉ/CHARTERED ACCOUNTANT

Place St-Charles
100, boul. Harwood, Suite 11, Dorion (Québec) J7V 1X9

SOS MEDECIN

MEDECIN A DOMICILE

VALLEYFIELD

371-5665

Réflexions référendaires

Au beau milieu de la campagne référendaire du printemps dernier, les journalistes Marthe Martel et Normand Morand du SOLEIL s'étaient laissés aller à des "réflexions référendaires". Afin de remettre nos lecteurs dans l'ambiance du OUI et du NON, nous publions ces quelques réflexions.

Entre les camps du OUI et du NON la plume du journaliste balance. Comité provisoire du OUI, comité permanent, dévoilement du comité du NON de Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, présentation de nouveaux adhérents, puis les discours.
Le moment historique, l'année historique, les

soirées historiques, les petites cartes historiques, le livre d'or historique, le geste historique, le moment inscrit dans les manuels d'histoire, le raz de marée, le courant, la vague de fond, le courage, la lâcheté, la peur des uns ou des autres, le défi, la brisure, l'unité, le pays le meilleur au monde la citoyenneté canadienne la question malhonnête, trompeuse, ambiguë, très claire le F-18 F 16, les mauvais gouvernements et les "cocus contents", les retombées qui tombent ou ne tombent pas dépendamment du point de vue où l'on se place, la fin de recevoir ou non recevoir, le trou de \$500 millions puis, "la moitié de boîte à outils" que le ministre Marois accroche à tous ses discours.

référendaire et ses rassemblements où tout le monde "il est beau, il est gentil." où les parents travaillent au comité du NON et où les enfants offrent leurs services au regroupement du OUI. Ca va être beau le 20 mai au soir!!!
La campagne référendaire et les médias d'information infestés de nouvelles transmises honnêtement, objectivement mais quand même colorées de propagande.
La campagne référendaire et les dizaines de milliers d'indécis qui prendront peut-être une décision en regardant et écoutant les lavages de cerveau publicitaires que des spécialistes sont en train de mijoter, de figoler.
Les vieillards, les femmes, et les enfants à qui on léguera ou ne léguera pas tel ou tel pays, la notion de travailleurs" que l'on se plait à oublier... et que les plus puissants gagnent.

La campagne référendaire basée sur l'argumentation solide: les Québécois pour le NON tout fiers de présenter leurs comités jeunesse, les tenants du OUI qui affichent publiquement leurs adhérents du troisième âge, les femmes que l'on charrie, les personnalités locales que l'on talonne d'un côté comme de l'autre, un représentant d'un comité qui téléphone au journaliste suite à une conférence de presse pour lui dire comment il aimerait que son texte soit écrit et disposé dans le journal.

La campagne référendaire, ce sont la négociation qui se fera ou ne se fera pas et que l'on compare à celles qui se passent entre employeur et syndiqués; le second référendum, bidon ou soupape de sécurité dépendamment de qui en parle; le lien Québec-Canada que l'on compare à celui existant entre le mari et la femme, le Québec devant probablement être à l'image de la femme en voie d'émancipation, et bien sûr les Yvette, femmes des grandes réalisations, piliers ou pilières du Canada.

La campagne référendaire et ses soirées politico-sociales qui attirent tantôt des intellectuels barbus qui arborent le fleurdelisé sur leur auto et tantôt des belles madames bronzées qui reviennent d'un séjour dans le sud.
La campagne référendaire et ses sondages-bidons supposément réalisés pour des organismes qui n'existent pas.
La campagne

dépensés en 1980. Il s'agit d'un projet global de plus de \$20 millions.
Tous ces investissements représentent un montant important et c'est sans compter sur les investissements des municipalités de la région en infrastructures ou autres.

DR. MAURICE BRODEUR O.D.
OPTOMETRISTE

39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

AIDE JURIDIQUE
BUREAU-VALLEYFIELD
157 rue Victoria
Valleyfield, Québec
TEL: 371-4266

AVOCATS:
Me. Pierre Massé
Me. Gilles Gingras
Me. Reynald Savage
Me. Pierre Laberge



"SOLTICE"
JAZZ-ROCK
VENDREDI-SAMEDI
9-10 JANVIER '81
Admission: \$1.00

Domaine 1775
19 rue St-Laurent, St-Timothée, 373-3868

COURS de DANSE

MONA et PIERRE-PAUL DUMOUCHEL

• PRIVE
• SEMI-PRIVE

COURS POUR PETITS GROUPES

INFORMATIONS
371-0540
APRES 16 HEURES

ROTEAU AUBAINES

24 Du Marché Valleyfield

LA GRANDE VENTE DE JANVIER QUI DEBUTE AUJOURD'HUI

VENEZ-Y VOUS AUSSI VOUS ITOU!

ANUNTSIC 2400 est. Fleury 388-5591	GRANDY 59 Evangeline 378-5322	LOUISEVILLE 131 St-Laurent 228-3282	PIERREFOND 10940 Boul. Capin (Centre d'achat Ste Geneviève) 683-1001	SOREL 15 Rue Georges 743-1239	VAL D'OR 585 3e Avenue 824-4377
BEAUC (ST-GEORGES) 11781-1RE AVE 228-1440	NULL 197 Boul. St-Joseph 776-5060	MONTRÉAL 258 Jean-Talon, est 277-3416	POINTE-AUX-TREMBLES 11595 Victoria 645-4112	ST-HYACINTHE 1605 St-Antoine 774-5155	VALLEYFIELD 24 rue Du Marche 373-7310
BROSSARD 1875 Panama 465-3503	JOLITTE 136 Gaspard, Sud 756-1221	MONTRÉAL 3930 Ontario, est 523-2175-76	QUÉBEC (CHARLESBOURG) 1750 Perigord Carrefour Jean-Talon 628-0224	ST-JEAN 125 Richelieu 347-4033	VERDUN 5260 ave Verdun 766-5566
CAP-DE-LA-MADELEINE 205 Rochfort 379-4566	LACHUNE 1223 Notre-Dame 637-2391	MONTRÉAL 1809 Mont-Royal, est 521-0059	QUÉBEC 1935 Masson Carrefour Les Saules 872-5740	ST-JÉRÔME 500 boul. Des Laurentides Galerie Des Laurentides St-Antoine 436-2993	VICTORIAVILLE 182 est. Notre-Dame 758-8484
CHATEAUGUAY 102 St-Jean-Baptiste 691-0592	LACHUTE 92 Argenteuil 562-9928	MONTRÉAL 5388 Bélanger, est 374-4230	QUÉBEC 821 3e Avenue 524-1690	STE-TRÉBÈSE 61 Turgeon 435-0216	VILLE ÉMARD 6014 boul. Monk 761-3366
COMÉDEY (LAVALS) 1228 Cure Labelle 681-2582	LAVAL (PONT-YAUX) 70 Boul. Des Laurentides 669-4332	MONTRÉAL 1622 Ste-Catherine, ouest 931-4325	QUÉBEC 225 St-Joseph, est 525-9461	TERRERONNE 1015 boul. Des Seigneurs 471-1722	VILLE LASALLE 1600 Dollard 364-0922
DRUMMONDVILLE 198 Lindsay 478-3644	LEVIS 44 rue St-Louis 837-2951	MONTRÉAL 2715 Van Horne (coin Arlington) Centre d'achat Wilderton 731-3584	SHAWINIGAN 1423-61e Rue 539-2969	TROIS-RIVIÈRES 3760 boul. Des Forges 374-4704	VILLE ST-LAURENT 1051 boul. Decarie 747-1300
GATINEAU 368 Notre-Dame 663-6320	LONGUEUIL 1313 Chemin Chambly 679-7361	MONTRÉAL-NORD 4058 Manselet 326-9997	SHERBROOKE 42 Wellington nord 566-2696	TROIS-RIVIÈRES 1409 Laviolette 374-6444	ROTEAU

AUBAINES
ROTEAU 24 DU MARCHÉ VALLEYFIELD

Vente de janvier

de



Des prix, des prix vraiment irrésistibles

N'est-ce pas là une excellente occasion de profiter de l'évènement de l'année à votre Boutique du Cuir pour vous procurer un nouveau manteau. Vous serez ravis des prix et du choix sans pareil.

Vous pouvez vous fier à nos prix, car ils ne varient pas selon la cliente. Le prix marqué sur chacune de nos étiquettes est un prix minimum, ferme et final, ne laissant aucune marge en prévision de marchandage. Notre clientèle le sait et l'apprécie.



<p>BLOUSONS (FROCKS) pour lui</p> <p>\$69⁰⁰ et plus</p>	<p>BLOUSONS (FROCKS) pour elle</p> <p>\$59⁰⁰ et plus</p>
<p>MANTEAUX de CUIR LONGS pour elle</p> <p>\$99⁰⁰ et plus</p>	<p>PALETOTS de CUIR OU DE SUEDE pour lui</p> <p>\$199⁰⁰ et plus</p>
<p>MANTEAUX DE PEAU DE PORC pour elle</p> <p>\$149⁰⁰ et plus</p>	<p>JACKET ¾ pour lui styles variés</p> <p>\$99⁰⁰ et plus</p>
<p>ENSEMBLE DE LAINE (tuques et foulards) couleurs assorties</p> <p>\$5⁰⁰ et plus</p>	<p>TRES BEAU CHOIX de MANTEAUX AGNEAU inversé pour elle, lui à prix très réduits</p>

Toutes nos fourrures en magasin

REDUCTIONS SUR TOUS NOS MANTEAUX DE FOURRURE

PLAN
MISE DE COTE



ALTERATIONS GRATUITES
FAITES SUR PLACE



EN FACE DU
STATIONNEMENT

42 STE-CECILE

VALLEYFIELD

TEL : 373-6290

LE CENTRE DU CUIR ET DU SUEDE POUR ELLE ET LUI LE PLUS COMPLET DANS LA REGION

décès

FILIATRAULT

A Valleyfield, le 28 décembre, à l'âge de 62 ans est décédé M. Albert Filiatraul, époux de Dorine Frigo, demeurant au 59 Des Dominicaines. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 31 décembre. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à l'église St-Augustin où le service fut célébré à 2h. Inhumation à St-Timothée.

HEBERT

A Nitro, le 28 décembre, à l'âge de 63 ans est décédée Mme Lionel Hébert née Cécile Bergevin, demeurant au 11 rue Armand au Nitro. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 31 décembre. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à l'église de St-Timothée où le service fut célébré à 1h. Inhumation à Beauharnois.

GAUTHIER

A Valleyfield, le 29 décembre, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rolland Gauthier époux de Gilberte Hébert, demeurant au 3 rue Crépin dans Grande-Ile. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 31 décembre. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à l'église Cathédrale où le service fut célébré à 9h45. Inhumation à Valleyfield.

SARAZIN

A Valleyfield, le 1er janvier 1981, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve David Sarazin, née Irène Lafrance, demeurant au 18 rue Fabrique. Les funérailles ont eu lieu le 5 janvier. Le convoi funéraire est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria pour se rendre à l'église Cathédrale où le service fut célébré à 2h. Inhumation à Hawkesbury.

PRIMEAU

A Valleyfield le 4 janvier 1981, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve Raymond Primeau née Rita Nollet, demeurant au 73 Thibault. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 7 janvier. Le convoi funéraire est parti

A la douce mémoire de Jeannine

Il y a déjà 2 ans ma chère Jeannine que tu nous as quittée, pour rejoindre ceux que tu aimais et que tu attends ceux qui t'aiment, je me console un peu en pensant que la Providence t'a favorisée en t'envoyant le premier ton papa que tu adorais tant. Tout s'est fait si vite, sans adieu, mais ton sourire radieux n'est pas prêt de disparaître de nos souvenirs et toi de ton côté tu peux faire beaucoup pour ceux que tu as laissés, en particulier ta petite chérie qui est impuissante devant toutes ces choses monstrueuses je t'en supplie ma chère Jeannine entends la prière d'une maman éplorée. Je ne t'oublierai pas à ton anniversaire lorsque tu aurais eu 30 ans, imagine toi donc, dans la fleur de l'âge comme on dit souvent. Lorsque j'avais 30 ans, toi tu en avais 3 tu étais mon petit ange chéri, je me demande pourquoi Dieu dans sa bonté t'a ravie à moi qui t'avais tant désirée ainsi que ta famille, je suis certaine que je ne suis pas seule à qui ta présence manque beaucoup. Ta maman qui après tant de joies en a fait son sacrifice puisque je n'ai pas le choix. Mais ma chère enfant tu sais dans la mort c'est la seule justice que nous pouvons trouver sur cette terre. Ce fut très dur mais je dit maintenant à la grâce de Dieu. Tu resteras toujours graver dans ma mémoire.

des salons J.A. Larin et Fils Inc. pour se rendre à l'église St-Eugène où le service fut célébré à 2h. Inhumation à Valleyfield.

LALONDE

A Valleyfield, le 29 décembre, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Bruno Lalonde née Irène Quintal, demeurant au 166 Boul. Ste-Marie à St-Timothée. Les funérailles ont eu lieu mercredi le 31 décembre. Le convoi funéraire est parti du salon Ernest Montpetit 200 Champlain, pour se rendre à l'église St-Esprit où le service fut célébré à 2h. Inhumation à Notre-Dame de Bellefleur.

Le Frère Zéphirin n'est plus



Frère Zéphirin Boivin est décédé le 18 décembre 1980 à l'âge de 77 ans, après quelques jours de malaises au cœur.

Les anciens élèves de l'école Ste-Agnès et les professeurs se rappelleront du Frère Zéphirin qui fut Assistant-Directeur de cette école de 1955 à 1957. Ses funérailles eurent lieu au Mont-Sacré-Coeur de Granby.

L'Amicale des anciens élèves offre ses sincères condoléances aux Frères du Sacré-Coeur.

REMERCIEMENTS



Mme Lucienne Taillefer et ses enfants M. Mme Raymond Cholette (Loulise) M. Mme Réjean Charlebois (Nicole) M. Mme Jean-Paul Mallet (Monique) M. Mme François Taillefer et M. Mme Jean-Luc Taillefer désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Raymond Taillefer, survenu le 9 octobre, à l'âge de 62 ans soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Nous aimerions remercier également toutes les personnes qui ont donné des dons à la Société Canadienne du Cancer pour la somme de \$450.00

REMERCIEMENTS



Mme Albert Laurin (Marie Rose Bolduc) et ses enfants M. & Mme Roger Laurin (Réjeanne) M. et Mme Jacques Laurin (Carole) M. et Mme François Bastien (Marlette) et leurs petits enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Albert Laurin, survenu le 21 octobre dernier à l'âge de 66 ans, soit par offrandes de messes, tributs floraux télégrammes assistance aux funérailles dons pour la fondation du cœur, dons aux oeuvres missionnaires. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Mme Léo Legris ainsi que ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Léo Legris survenu le 10 novembre dernier à l'âge de 53 ans. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. I.G.

Vol à main armée

(Normand Morand)

Un vol à main armée a été perpétré vers 20h35 samedi dernier au Royaume glacé sur la rue Danis à Valleyfield.

Deux jeunes, le visage découvert, et armés d'un couteau ont demandé le contenu du tiroir-caisse. Personne n'a été molesté.

Les policiers de la sûreté municipale poursuivent leur enquête en marge de cette affaire.

ACCIDENTS

Du côté des accidents la longue fin de semaine du Jour de l'An a été relativement calme sur le territoire de la ville de Valleyfield. Dix collisions ont été signalées et aucune d'entre elles n'a fait de blessés.

Bonne Année 1981

Déjà, prend fin une autre année. Déjà, cette année que Dieu m'a donnée, j'en ai fait ce que j'ai voulu. Mais une chose certaine, c'est que cette année 1980 n'est plus. Qu'en ai-je fait? Est-ce le bien, est-ce le mal? Peu importe! C'est une autre année que je ne verrai plus. Je peux faire mieux à l'avenir et je ne peux rien changer du passé. Ce qui est fait est fait. Si je n'ai rien fait de constructif cette année, rien ne sert de pleurer sur le passé, il me reste encore une autre année pour faire le bien que j'aurais souhaité faire l'an passé. Au cours de cette nouvelle année, je désire en faire un gain non une perte. Je veux changer les choses que je peux changer et accepter de ne pas changer les choses du passé, car elles ne se changent pas.

Déjà, une année nouvelle s'est levée: Mon Dieu, tu me donnes cette année pour en faire ce que je veux, car je suis libre de disposer de ma liberté comme je le veux. Cette année, je peux l'employer pour regretter le passé et ne rien

faire, sinon me faire souffrir. Cette année, je peux aussi l'employer pour faire le bien et bâtir l'avenir. Ce que je fais au moment présent est important. Peu importe demain. C'est aujourd'hui et aujourd'hui seulement qui peut me ren-

dre heureux. Pourquoi me préoccuper de demain car, après demain, demain n'existera plus. C'est au moment présent que je bâtis 1981. Le bonheur d'une année, c'est l'accumulation des

petits bonheurs du moment présent. Si je ne suis pas heureux du présent comment pourrai-je l'être du passé qui n'existe plus et demain qui n'est qu'une illusion? Je vous souhaite une

bonne année et surtout un bon "aujourd'hui" car aujourd'hui est le premier jour "de ce qu'il vous reste à vivre". Léon Robichaud, C.P. 100, St-Timothée.

Allaitement maternel

"Suis-je capable d'allaiter mon bébé?" "Comment être certaine d'avoir suffisamment de lait pour lui?" "Comment éviter les engorgements, les crevasses?" Vous posez-vous toutes ces questions? Alors, nous pouvons probablement vous aider. Si vous assistez à la prochaine réunion de la Ligue La Lèche, nous

répondrons à toutes ces questions et à bien d'autres aussi. Ghislaine Cyr, qui est monitrice, animera la discussion. Cette réunion se tiendra chez Danielle Lefebvre, 142 Carrière, Valleyfield, le 14 janvier 1981 à 20h.

D'ici là, pour plus de détails, appelez Ghislaine à 373-8695.

LES DANSES

"LES VENDREDIS des 15-18 ans"

(ORGANISME A BUT NON-LUCRATIF)

DESIRENT OFFRIR A LEUR CLIENTELE LEURS VOEUX A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE

LES DANSES REPRENDRONT VENDREDI LE 9 JANVIER AU MEME ENDROIT (SALLE DES MOUSES, RUE SALABERRY A VALLEYFIELD) A 8H PRECISES

Bienvenue à tous!

Vos responsables: Léandre Chiasson
Diane Courval
Géraldine Reid

Les LIQUIDATEURS de

FAILLITE

sont en ville !

NOUS LIQUIDONS ET FERMONS LE MAGASIN DE MEUBLES JEAN & FILS

FAUT TOUT VENDRE

PROFITEZ DE L'OCCASION POUR CHANGER VOS VIEUX MEUBLES ET APPAREILS MENAGERS

- POELE
- REFRIGERATEUR
- SET DE CHAMBRE
- SET DE CUISINE
- SET DE SALON
- BIBLIOTHEQUE
- VAISSELLIER
- BAHUT
- TABLE
- CADRE

VENEZ NOUS VOIR AVANT D'ACHETER AILLEURS DES PRIX JAMAIS VUE !

PAR LES ENTREPRISES GEMMA LTEE

30 Victor Léger

VALLEYFIELD



ERNEST
MONTPETIT

315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.

TEL: 373-3511

SALONS FUNERAIRES
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain

SALONS
les plus modernes



PARENTS-SECOURS
373-8928

La voici ... la

COMMENCANT
JEUDI LE 8 JANVIER

GRANDE VENTE ANNUELLE!

réduction sur toute la marchandise
en magasin jusqu'à épuisement
du stock

BOTTES
POUR FEMMES
" BLONDO "

45⁹⁵

Rég.: 68.95

BOTTES
POUR FEMMES
" BLONDO "

55⁹⁵

Rég.: 91.95

BOTTES
DE TOILETTE POUR FEMMES

39⁹⁵

Rég.: 99.00

BOTTES
DE TOILETTE POUR FEMMES

54⁹⁵

Rég.: 110.95

BOTTES
POUR HOMMES
" BLONDO "

49⁹⁵

Rég.: 78.95

**PLUSIEURS AUTRES
SPECIAUX
SUR
BOTTES POUR HOMMES**

à
compter
de **29⁹⁵**

profitez de ces super bas prix
TOUT DOIT SORTIR

Ray Loiséelle Chaussures

235 VICTORIA
VALLEYFIELD

Laniel gagne ses élections mais n'est pas nommé président de la Chambre

(Normand Morand)

Sur la scène fédérale en 1980: des élections le 18 février, une participation à la campagne référendaire, même si cette participation se voulait discrète, et le projet de rapatriement de la Constitution.

Battu en Chambre, le Parti Progressiste - Conservateur déclenche des élections prévues pour le 18 février. Le député de Vaudreuil, Hal Herbert considère que les libéraux et les néo-démocrates se devaient de renverser le gouvernement Clark. Quant au député Gerald Laniel, il annonce cinq semaines avant le scrutin qu'il sollicitera un huitième mandat.

Chez les Conservateurs dans Beauharnois - Salaberry, MM. Roland Philie, ex-candidat, et Me Gilles Hébert se rencontrent. Ni l'un, ni l'autre ne sera sur les rangs.

M. Philie dénonce l'infiltration de l'Union Nationale dans les rangs progressistes - conser-

vateurs. Finalement, c'est M. Camille Gibeault de St-Stanislas de Kostka qui défendra les couleurs des "bleus".

Même si le président de l'association P.C. M. Léo Montreuil annonce qu'il n'a pas été consulté au



sujet de la candidature de M. Gibeault, M. Marc-Yves Trépanier déclare

que le P.C. et l'U.N. ont refait l'unité autour d'un candidat de droite qui

1980 en revue...

"défendra les valeurs morales, l'ordre et le bon sens".

Plusieurs militants libéraux du comté espéraient que M. Laniel

soit nommé président de la Chambre. Quelques semaines plus tard, M. Laniel est nommé secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. "C'est une tâche moins captivante tout en étant un nouveau défi" lance le député de Beauharnois - Salaberry.

En avril, le ministre de la Justice Jean Chrétien, représentant l'Ottawa comité du NON, se rend à Valleyfield pour lancer la campagne référendaire des troupes du NON.

Pendant la campagne référendaire, le député Laniel n'est pas un porte-parole officiel mais il participe à de nombreuses assemblées. Pour lui, c'est plus fatiguant qu'une campagne électorale fédérale.

Satisfait des résultats

obtenus lors du référendum, M. Laniel souhaite en juin que le "O Canada" devienne l'hymne officiel du pays.

Le gouverneur-général Ed Schreyer participe à l'Omnium de golf des régates de Valleyfield. En novembre, décès de l'ex-gouverneur-général Jules Léger; il est inhumé à Valleyfield.

Au sujet du rapatriement de la Constitution, c'est le calme plat dans Beauharnois - Salaberry du côté des troupes

fédérales. Seul le ministre des Communications et Secrétaire d'Etat Francis Fox défend le projet Trudeau lors de la partie d'huitres annuelle des libéraux fédéraux. Au moment de rédiger ce texte (mi-décembre), le député Laniel avait toujours observé un certain mutisme, ne faisant aucune déclaration officielle.

Ainsi, les prochaines semaines devraient être fertiles en déclarations de la part des porte-parole fédéraux au sujet de ce chaud dossier. Jusqu'à maintenant, seuls les adversaires du projet ont sensibilisé l'opinion publique régionale.

M. Marc Lavolette, candidat du Parti Communiste Ouvrier, propose une alternative aux travailleurs.

Dans Vaudreuil, M. Thomas Thé est candidat progressiste - conservateur et il défend la politique énergique du gouvernement Clark. Le ministre Jeanne Sauvé vient appuyer M. Laniel et ce dernier propose le développement de l'aéroport de Valleyfield et des îles du Pont Langlois.

MM. Gibeault et André Payette, de passage dans le comté, promettent un pont - tunnel pour remplacer le pont Larocque.

Le 18 février, les députés Laniel et Herbert sont réélus avec des majorités écrasantes. Nous rappelons ici les résultats:

BEAUHARNOIS - SALABERRY:
Gerald Laniel (libéral): 27,596
Camille Gibeault (Prog-Cons): 5,647. M. Philie avait recueilli 7,439 votes l'année précédente.
Michael Wiltshire (N.P.D.): 2,722
Claudette Largess (Crédit Social): 1,026
Marc Lavolette (P.C.O.): 391
Louis de O'Hara Gingras (Union populaire): 230
Larry Tansey (P.C.M.L.): 73

Il n'y avait pas de candidat Rhinocéros. Les électeurs se sont rendus aux urnes dans une proportion de 68.5 pour cent.

VAUDREUIL
Harold Herbert (Libéral): 38,878
Lorne Brown (N.P.D.): 7,176
Thomas Thé (Prog-Cons.): 6,460
Guy Cousineau (Union populaire): 509
Irena Bubniuk (libertaire): 469
Michèle Dufort (P.C.M.L.): 233

La proportion de votants a été de 72.7 pour cent.

Le soir des élections, saluant sa huitième victoire, le député Laniel déclare: "Le parti libéral est une police d'assurance pour les Canadiens".

En mars, Mme Jeanne Sauvé est nommée présidente de la Chambre des Communes. Vice-président depuis 1974, M. Laniel ne se dit pas déçu mais précise: "Je serais malheureux d'être un simple député".



Depuis quatre ans, à travers diverses formations, passant du jazz libre au funky Solstice est devenu l'un des rares groupes québécois qui ait trouvé l'issu au cul-de-sac de notre musique, offrant à un public de plus en plus large une alternative qu'on ne pourrait refuser. Actuellement composé de cinq musiciens Solstice est une parfaite symbiose musicale où aucun instrument ne prédomine sur l'ensemble. Un an et demi après "Mirage" (leur premier microsillon) ce deuxième microsillon représente une remarquable évolution technique et un style carrément plus défini et plus mélodique, flirtant tantôt le "jazz rock" tantôt le sud-américain, tantôt le "jazz européen". Solstice s'inscrit dans le cadre d'un mouvement musical qu'on résume sous le terme "musique de fusion" où l'on accepte d'emblée l'universalité d'une musique aux multiples influences et aux possibilités illimitées. Les disques Cadence... au rythme d'une musique qui s'éveille. Ils seront en spectacle au Domaine 1775 vendredi et samedi prochain.

DENTUROLOGISTE

Laurier Gosselin D.D.
DENTUROLOGISTE

Dentiers complets et partiels
Réparation immédiate de prothèse

11 ALEXANDRE 373-4657
VALLEYFIELD



SERVICES COMPLETS D'INGENIERIE
29 STE-HELENE, VALLEYFIELD, 371-6211
415 BOUL. ROCHE, VAUDREUIL. 455-5775

studio 106

ECOLE DE BALLET

Directeur: Michel Lecompte

cours de

- ballet classique
- jazz

pour adultes et enfants

inscription

SAMEDI

17 JANVIER

11:00 à 3:00 hres

373-3086

pour informations: au Studio de Danse Jeannine & Yvan Leclerc, 106 Grande-Île

AVOCAT

Me JEAN FRANCOEUR

B.A., B.P., L.L.L., C.R.I.

CHATEAUGUAY
EDIFICE MADORE
255 boul. D'Anjou
691-8444

HEURES DE CONSULTATION
JOUR: Lun. à Ven. 9.30 à 5.30 hres
SOIR: Lun. à Ven. 7.30 à 9.30 hres
SAMEDI MATIN 10.00 à 12.00 hres

AVOQUÉS AUSSI AIDE JURIDIQUE

TEL: 373-2240

Michel Caron & Associés

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

59, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4

VENTE de JANVIER

10 à 25% de réduction

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

GRAND CHOIX DE VISON A PRIX TRES SPECIAL



Marchand autorisé à remettre des certificats "CANADA MAJESTIC"

STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

Lafamme

FOURRURES
21 A, JACQUES-CARTIER,
VALLEYFIELD
Personnel courtois et compétent



Un léger dépôt réserve tout achat.

boutique Féminin Pluriel

50% de réduction

ROBES
JUPES PANTALONS
BLAZER

(PRES BOUTIQUE NICOLO)
371-7900

Les toutes dernières nouveautés sont ici

30% de réduction sur les BLOUSES



LISE GALIPEAULT
propriétaire



MADELEINE "MADO" PILON
Vendeuse

Boutique Féminin Pluriel
365 BOULEVARD-DU-HAVRE VALLEYFIELD

Woolco

OFFRE SPÉCIALE d'après Noël

Développement de photos



Offre-prime

Un agrandissement couleur 5 x 7 po.

Confiez-nous le développement de votre film couleur et vous recevrez un coupon pour un agrandissement couleur 5x7 po. Vous retrouverez ce coupon dans votre paquet de photos. Apportez votre négatif couleur préféré et le coupon à notre comptoir de la photographie.

L'offre prend fin le samedi 31 janvier 1981.



CENTRE VALLEYFIELD 30 rue Dufferin Valleyfield



la vente à tout casser



COMMENCANT LE 7 JANVIER

VETEMENTS POUR ENFANTS

de 2 ANS à 14 ANS

- MANTEAUX
- PANTALONS
- BLOUSES
- HABITS DE NEIGE

- JEANS CORDUROY
- JUPES • ROBES

REDUCTION

de **25%** jusqu'à

50%

sur toute la
MARCHANDISE D'HIVER



maison des jeunes

243 VICTORIA VALLEYFIELD

371-5522

DE BEBE NAISSANT A GRANDEUR 14 ANS

e... 1980 en revue... 1980 en revue... 1

Négociations locales et loi 57

Sur la scène scolaire: en 1980, on a parlé "argent"

(Marthe Martel)

L'année 1980 n'a pas été des plus faciles sur la scène scolaire. Ce sont les conflits "enseignants - commissions scolaires" qui sont au premier plan. Ça été l'année des négociations locales et, vraiment, la première année d'application de la Loi 57, laquelle est venue transformer le mode de financement des commissions scolaires. Ce dont on a le plus parlé en 1980, c'est d'argent.

La première altercation survenue entre les deux camps, la commission scolaire et les enseignants, remonte en février, à l'application locale du protocole de retour au travail.

Après onze jours de grève qui se sont terminés par la signature de l'entente provinciale, les enseignants devaient retourner au travail, ce qui n'a pas été fait immédiatement étant donné la grève des employés de soutien et la présence de lignes de piquetage.

Le protocole provincial de retour au travail ne disait rien sur les journées de respect des lignes de piquetage. Les commissions scolaires de Valleyfield et Huntingdon ont voulu couper à 100% les jours où l'on avait respecté les lignes de

piquetage. Après une petite bataille de chiffres, l'obtention d'un mandat de grève et une menace d'injonction, on en est

déroulement des négociations adopté en mars prend fin le 20 juin. A ce moment, sept chapitres sur seize sont paraphés. Il s'agit de

monétaires et explique les limites budgétaires qu'elle doit respecter. Ces explications font l'objet d'une annonce publiée dans les journaux

répondait à toutes les demandes des enseignants un référendum devrait être tenu, puisque le \$0.25 d'inadmissibles permis par la Loi serait dépassé.

Le syndicat déclare que la commission scolaire parle des demandes initiales des enseignants qu'elle chiffre en millions, alors que les enseignants ne demandent que le statu quo qui lui représente \$30,000.

L'avis de grève est envoyé au ministère, mais n'est pas mis en application à cause de certaines ouvertures à la table de négociation. Les enseignants du secondaire réagissent face à l'annonce publiée par la commission scolaire qui parle de "services non rendus aux enseignants". Ils décident de ne plus rendre ces services, donc de ne plus participer aux activités étudiantes, de se contenter de l'enseignement et la surveillance. Les étudiants de la polyvalente Baie St-François réagissent. Ils débraient en guise de protestation. Leur grève dure deux jours.

A Huntingdon, le syndicat semble bien s'entendre avec le nouveau directeur

général, Jacques Hullman. Le protocole de déroulement des négociations ne pose pas de problème. Les négociations se déroulent bien jusqu'à ce qu'on aborde le calendrier scolaire et les chapitres concernant la tâche des enseignants. La conciliation est demandée par la commission scolaire et obtenue en novembre. Les enseignants rejettent le 24 novembre, les dernières offres patronales et votent en faveur de cinq jours de grève. Au début de décembre, une entente intervient entre les deux parties.

A Valleyfield, les négociations achoppent également sur le calendrier scolaire et les chapitres relatifs à la tâche des enseignants. Elles sont cependant beaucoup moins avancées qu'à Huntingdon. Les dernières offres sont rejetées le 25 décembre. Des comités d'action mis sur pied dans les écoles et les enseignants décident de faire divers moyens de pression. Un blitz de négociation de cinq jours se déroule au début décembre. C'est l'impasse et le conciliateur met un terme à la conciliation. Tout indique que le litige ne sera pas réglé en 1980.



Les enseignants ont assisté massivement à une assemblée du conseil scolaire ou l'on s'appretait à voter un mandat de lock out, en septembre. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

venu à une entente par laquelle les salaires coupés aux enseignants leur étaient rendus en échange de congés et de prestations de travail (travail de récupération.) Deuxième et importante altercation: le protocole de déroulement des négociations locales. Le protocole de

petits chapitres. Restent les plus importants.

La commission scolaire dit vouloir négocier pendant l'été, les représentants syndicaux refusent. Ils affirment que c'est contraire à la pratique courante de négocier pendant les vacances puisqu'on ne peut à ce moment consulter les enseignants. La commission scolaire dit vouloir négocier tout de suite et sur le fond. Le syndicat réclame un protocole de déroulement des négociations. La commission scolaire fait une plainte au ministère du travail en juin; elle demande un enquêteur spécial puis, la conciliation, laquelle se poursuit toujours.

On assiste à une bataille de chiffres. La commission scolaire se dit prête à payer les remplaçants des négociateurs syndicaux, mais refuse de verser les salaires aux enseignants libérés. Le syndicat affirme que le salaire des enseignants est compris dans l'enveloppe budgétaire et qu'il est de coutume de partager les dépenses en ce qui concerne la négociation.

Les représentants syndicaux obtiennent un mandat de grève en fin septembre. La commission scolaire tente de répliquer avec un mandat de lock out, lors d'une assemblée spéciale des commissaires. Les enseignants alors présents en grand nombre interviennent. L'assemblée est finalement levée sans qu'aucune proposition ne soit adoptée.

Le syndicat se dit prêt à repousser, à la fin des négociations, l'adoption d'un protocole. Il demande que les enseignants libérés soient payés entre temps et exige le statu quo sur les chapitres non réglés.

La commission scolaire accepte de se pencher sur un protocole de déroulement, à la fin des négociations. Elle expose aux représentants syndicaux les clauses qu'elle juge à incidences

locaux. On y comptabilise les argentés versés en enseignement et ceux que la commission scolaire dit "donnés en services non rendus (encadrement, surveillance, récupération, activités étudiantes). Le directeur général, Jean Faille, déclare que si la commission scolaire



Il avait lieu mercredi le 24 décembre à 13:00 heures, le tirage du super-bas de Noël au Marché IGA de Beauharnois. Lors du tirage, étaient présents Mme Jean-Guy Thibault et M. Jean-Guy Thibault, propriétaire. La gagnante est Mme Roland Brazeau de Beauharnois.

Quenneville, Boisvenue, Lecompte, Bourdeau et Associés

110 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-9993

COMPTABLES AGREES

APPRENEZ À PILOTER UN AVION ICI À VALLEYFIELD

COURS THEORIQUE A L'AVIATION

DEBUT: MARDI, LE 20 JANVIER 1981

FINANCEMENT BANCAIRE DISPONIBLE

LES COURS SONT DEDUCTIBLES D'IMPOT



Pour toutes informations appelez

371-1110

VALLEYFIELD AVIATION AEROPORT DE VALLEYFIELD

COURS de DANSE

JEANNINE ET YVAN LECLERC

PROFESSEURS DIPLOMES

ET LEUR PERSONNEL

annoncent l'ouverture d'une

NOUVELLE SERIE DE COURS QUI DEBUTE

DIMANCHE LE 11 JANVIER 1981



Meilleurs Voeux

A TOUS NOS ELEVES ET A TOUTE LA POPULATION

POUR INFORMATIONS:

MME J. LECLERC, VALLEYFIELD: 373-2652

MME D. ROBINSON, VAUDREUIL: 453-3620

ECOLE DE DANSE, 106 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD

SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.
DENTUROLOGISTE

19 COSSETTE, VALLEYFIELD

HAREL, DROUIN, LEDUC & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGREES

- Valleyfield
- Montréal
- Laval
- Repentigny
- Maniwaki
- Îles de la Madeleine

Yves Vézina, C.A.
Pierre-André Leduc, R.I.A., C.A.

23 STE-HELENE VALLEYFIELD 371-2511

Gilles Leblanc & Ass.
INGENIEURS CONSEILS

19 DU MARCHE VALLEYFIELD, QUE. J6T 1P1

TEL. 373-3330

ROGER MORIN
avocat

39 JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD 373-7144

Chez Julie Enrg.

26 rue DU MARCHE VALLEYFIELD 371-1665

GRANDE VENTE

50% de réduction commençant JEUDI le 8 JANVIER 81

- Uniformes
- Vêtements pour dames
- Robes • Jupes • pantalons
- Blouses
- Ratine de velours

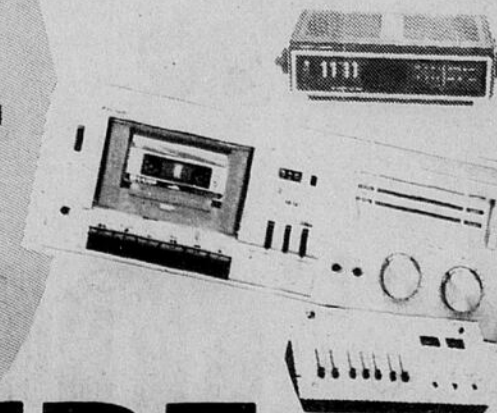
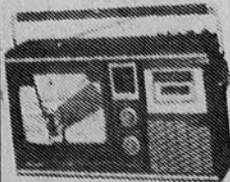
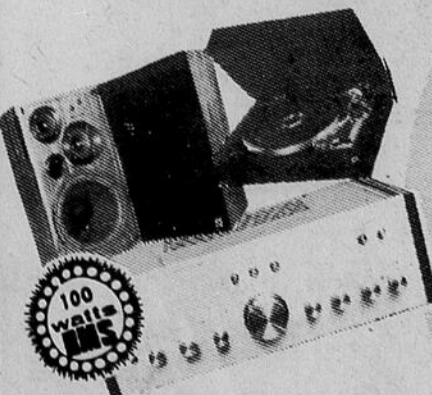
ROI DE LA RADIO

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ERREURS TYPOGRAPHIQUES LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENT

SUPER VENTE

AVANT

INVENTAIRE



VALLEYFIELD

CENTRE D'ACHATS

50 RUE DUFFERIN TEL: 371-2811

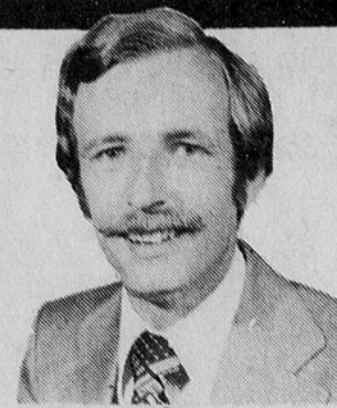


QATA IATA
IPSA
ATC CTC



agence de voyages
maurice lapointe inc.

45 ST-LAURENT VALLEYFIELD 373-1475



JEAN-CLAUDE BILLETTE
propriétaire

GRANDE VENTE DE JANVIER

**BÉNÉFICIEZ
DE NOS NOUVELLES
SUPER-AUBAINES
ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À**

\$500

**PAR
COUPLE**

FLORIDE

MIAMI

Départ de Montréal, les samedis via Nordair 737.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épargnez	Rég.	Spéc.	Épargnez
10 janvier:						
Suez						
chambre—aile nord	469	399	70	669	599	70
chambre—patio	489	419	70	709	639	70
studio	509	439	70	749	679	70
Hawaiian Isle						
chambre standard	489	399	90	669	599	70
chambre supérieure	499	419	80	689	639	50
studio	509	439	70	709	679	30
Castaways						
studio	499	429	70	689	639	50

17 au 31 janvier: ÉPARGNEZ de \$40 à \$140 PAR COUPLE.
Informez-vous auprès de votre agent de voyages.

FORT LAUDERDALE

Départ de Montréal, les samedis via Nordair 737.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
24 janvier:						
Jolly Roger	489	399	90	639	549	90
31 janvier:						
Jolly Roger	499	409	90	679	599	80

**LA CÔTE DU GOLFE DE LA FLORIDE —
AVEC VOITURE**

Départ de Montréal, les dimanches 11, 18 et 25 janvier via
Québecair B-737 pour St-Petersburg et retour.

NORTH REDINGTON BEACH — AVEC VOITURE

Sunray Condominium

appt. 1 chambre
avec voiture climatisée—kilométrage illimité.

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
Prix par personne pour:	4	3	2			
1 semaine	299*	339*	379*	nouveau		
2 semaines	359*	389*	479*	nouveau		

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez \$20.00 par personne pour
1 semaine et \$40.00 par personne pour un séjour de 2 semaines.

INDIAN SHORES — AVEC VOITURE

Sea Shell Condominium

Maison de ville à 2 chambres
avec voiture climatisée—kilométrage illimité.

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
Prix par personne pour:	6	5	4			
1 semaine	259*	269*	299*	nouveau		
2 semaines	319*	339*	399*	nouveau		

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez \$30.00 par personne pour
1 semaine et \$50.00 par personne pour un séjour de 2 semaines.

ST-PETERSBURG — AVEC VOITURE

Suncoast Village Motor Inn

Chambre
avec voiture climatisée—kilométrage illimité.

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
Prix par personne pour:	4	3	2			
1 semaine	339	354	379	nouveau		
2 semaines	399*	429*	479*	nouveau		

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez \$20.00 par personne pour
un séjour de 2 semaines.

Appartement

avec voiture climatisée—kilométrage illimité.

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
Prix par personne pour:	4	3	2			
1 semaine	354	369	399	nouveau		
2 semaines	439*	469*	529*	nouveau		

*Pour le départ du 25 janvier, ajoutez \$20.00 par personne pour
un séjour de deux semaines.

SPÉCIAL POUR ENFANT \$259. POUR UNE OU DEUX SEMAINES
(2 à 11 ans partageant chambre avec 2 adultes ou plus)

CLEARWATER/ORLANDO — AVEC VOITURE

Départ de Montréal, les samedis 4, 11, 18 et 25 janvier via
Québecair 737 pour St-Petersburg et retour.

		1 semaine		Épargnez
		Rég.	Spéc.	
Days Inn (Clearwater) 3 nuits	1 semaine	399.		30
Days Inn (Orlando) 4 nuits				
Avec voiture climatisée—kilométrage illimité.				
Days Inn (Clearwater) 7 nuits	2 semaines	499.		60
Days Inn (Orlando) 7 nuits				
Avec voiture climatisée—kilométrage illimité.				
Holiday Inn (Clearwater) 3 nuits	1 semaine	449.	nouveau	
Marriot (Orlando) chambre d'hôtel 4 nuits				
Avec voiture climatisée—kilométrage illimité.				
Holiday Inn (Clearwater) 7 nuits	2 semaines	599.	nouveau	
Marriot (Orlando) chambre d'hôtel 7 nuits				
Avec voiture climatisée—kilométrage illimité.				

SPÉCIAL POUR ENFANT \$259. POUR UNE OU DEUX SEMAINES
(2 à 11 ans partageant chambre avec 2 adultes ou plus)

FREEPORT

Départ de Montréal, tous les samedis via Air Canada DC-8.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
11 janvier:						
Doublon studio	469	399	70	589	499	90
18 janvier:						
Freeport Inn chambre	429	359	70	519	459	60
Doublon studio	479	399	80	599	499	100
Bahamas Princess	nouveau	439	—	nouveau	639	—
25 janvier:						
Freeport Inn chambre	449	379	70	549	489	60
Doublon studio	489	409	80	619	519	100
Bahamas Princess	nouveau	439	—	nouveau	639	—
31 janvier:						
Doublon studio	499	419	80	649	549	100
1er février:						
Freeport Inn chambre	469	399	70	579	519	60

NASSAU

Départ de Montréal, les dimanches via Air Canada DC-8.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
11 et 18 janvier:						
South Ocean Beach	619	499	120	879	799	80
Beach Inn	609	529	80	909	829	80
25 janvier:						
South Ocean Beach	629	509	120	889	809	80
Beach Inn	629	549	80	969	889	80

ACAPULCO

Départ de Montréal, les dimanches via Air Canada DC-8 ou Wardair 747.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
11 janvier:						
Romano Palace	819	699	120	1099	959	140
Romano Le Club	699	599	100	949	849	100
La Palapa	799	699	100	1129	1029	100
Club Del Sol/Delfines	679	579	100	849	749	100
18 janvier:						
Club Del Sol/Delfines	679	579	100	849	749	100
25 janvier:						
Romano Palace	829	699	130	1159	999	160
Romano Le Club	719	619	100	979	879	100
La Palapa	829	729	100	1149	1049	100
Club Del Sol/Delfines	689	589	100	889	789	100

CANCUN

Départ de Montréal, les samedis via Québecair B-737.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
10, 17 et 24 janvier:						
Carrusel	769	669	100	1099	979	120
Viva	789	689	100	1139	999	140
31 janvier:						
Plaza Caribe	599	519	80	759	689	70
Bahia	639	559	80	839	769	70
Carrusel	799	699	100	1129	999	130

JAMAÏQUE

Départ de Montréal, tous les dimanches via Air Canada DC-8.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
11 janvier:						
Intercontinental	659	559	100	879	779	100
Holiday Inn	649	559	90	919	819	100
18 janvier:						
Intercontinental	659	629	30	879	849	30
Holiday Inn	649	639	10	919	879	40
25 janvier:						
Intercontinental	679	629	50	899	849	50
Holiday Inn	669	639	30	929	889	40

Les prix sont au départ de Montréal et sont indiqués par personne
sur la base de deux personnes par chambre, sauf autre indication.

Les taxes ne sont pas comprises. Réservez de bonne heu e: certains produits
ou certaines dates de départs peuvent être déjà vendus ou n'être plus disponibles.

BARBADE

Départ de Montréal, les vendredis via Air Canada 747.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
9 et 16 janvier:						
Carib Caban						
Studio	659	599	60	889	799	90
Westfort						
Studio	739	639	100	999	899	100
app. à 1 chambre	(quad) 689	589	100	899	799	100
	(triple) 719	619	100	959	859	100
	(double) 779	679	100	1079	979	100

CUBA — AVEC TOUS LES REPAS

Départ de Montréal, les samedis via Cubana IL6.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
10 et 17 janvier:						
Quatro Palmas						
Salle de bain partagée	579	499	80	769	699	70
Salle de bain privée	619	539	80	849	779	70
Tortugas						
Salle de bain partagée	579	499	80	769	699	70
Salle de bain privée	619	539	80	849	779	70

24 et 31 janvier: Ajoutez \$10.00 et \$20.00 respectivement aux
prix ci-dessus.

ÉCONOMISEZ de \$140 À \$160 PAR COUPLE.

SAN JUAN (Puerto Rico)

Départ de Montréal les samedis via Québecair B-737.

(2 sem. seulement)

	1 semaine			2 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
10, 17 et 24 janvier:						
Regency						
chambre	629	599	30	839	799	40

HONOLULU

Départ de Montréal, les samedis via Wardair DC-10.

(2 sem. seulement)

	2 semaines			3 semaines		
	Rég.	Spéc.	Épar.	Rég.	Spéc.	Épar.
24 janvier:						
Cinerama Reef Towers	1149	899	250	nouveau	1049	—
Waikiki Malia	1189</					

Fondation d'un deuxième Club Unico à Valleyfield

Le 27 novembre dernier, Lise et Valère Lachance, médecin, président de la fondation du local 2 du "Club Unico" fondé l'an dernier par Léon Robichaud et Cie.

Le 15 janvier 1981, le "Club Unico" de Valleyfield tiendra son premier Souper-Causerie. Le Comité exécutif est composé de: Denis et Rita Vallée, Président, Denis et France Berthiaume, Yves et Marie-Andrée Caron, Gaston et Marie-Paule Leboeuf, Antoine et Louise Robichaud, et de Jean-Pierre La-

pointe, Conseiller Pastoral.

Tout couple intéressé peut communiquer avec le Président en composant le numéro: 371-0044. Le "Club Unico" (unité du couple) est un club dont le membre est le couple, non un des conjoints. C'est la première fondation du genre au Québec.

Le "Club Unico" vise à valoriser le couple comme cellule première de la famille et la famille comme cellule première du développement humain.

Antoine et Louise Robichaud.

Dans le cadre du carnaval Un salon des organismes

En plus de nombreuses activités sociales, sportives et de plein air ainsi que de ses nombreux spectacles présentés dans le cadre du Carnaval Baie des Neiges 1981, il y aura aussi, entre le 15 et 25 janvier, le Salon Baie des Neiges.

La Salon Baie des Neiges, ce sera à la fois: un centre d'information où tous les organismes de la région pourront diffuser de l'information sur leur activités respectives; une exposition de Hobbys (philatélie, astronomie, etc...); une exposition d'artisanat (cercle des fermières, Age d'Or et quelques artisans de Valleyfield); et même une galerie d'art (artiste-peintre, sculpture, etc...)

disponibles, on invite tous ceux intéressés à prendre part à cette exposition de contacter le plus tôt possible Mme Rachel Houle à 371-0158, Mme Lise DeGagné à 373-9282 ou Robert Sauvé, au S.R.C. à 373-2030.

L'invitation est donc lancée aux artistes, artisans et organismes de la région; et aussi aux visiteurs entre le 16 et 25 janvier 81. Le Salon Baie des Neiges sera situé dans le hall d'entrée du CEGEP et dans le grand corridor central et sera ouvert tous les soirs de 18 à 22 heures les samedis, de 13 heures à 18 heures et le dimanche, le 18 janvier de 13 à 22 heures.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

Robert Sauvé
Coordonnateur du
Carnaval Baie des Neiges.

Qu'est-ce que faire Shalom?

Faire Shalom, c'est faire la paix intérieure. Shalom est un mot qui signifie PAIX. Shalom se donne en week-end et en soirée pour une meilleure connaissance de soi. Shalom est une approche psychologique et éducative qui vise à harmoniser les différents aspects de l'individu pour un meilleur équilibre spirituel. C'est aussi un processus de croissance personnelle basé sur une conception positive et amoureuse de la vie. La croissance se fait à partir de la caritativité et de la méthode

M.A.A.C. Cette approche a été mise au point par Léon Robichaud et Claude Vandelac pour que les participants en arrivent à faire face au stress de la vie sans avoir recours aux médicaments ou à toute autre drogue en apparence sans danger.

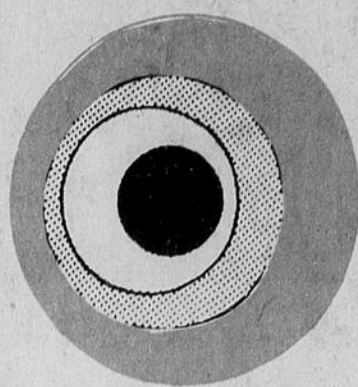
Pour renseignements, écrire à: Shalom pour le développement humain, 103 "A" rue Santoire Valleyfield, P.Q. J6S 2X5. Tél. 371-0834 371-2226

Jeux du Québec Région Sud-Ouest

CHAMPION PAR TA PARTICIPATION
Finales régionales: Cité des Jeunes de Vaudreuil
30-31 JANVIER 6-7-8 FEVRIER 1981



L'association des marchands de la Plaza K-Mart de Valleyfield faisait un tirage d'un super bas de Noël d'une valeur de \$3,000 pour la période des fêtes. Sur la photo l'on peut remarquer le père Noël exécutant la pige qui pose en compagnie de deux représentants du centre M. Pierre Bédard, bijoutier et le gérant du magasin de foyers du centre. (Photo Jacques Smith-Publi-reportage)



VOUS... ET L'EDUCATION DES ADULTES

JEAN CLAUDE LECOMPTÉ
DIRECTEUR DU SERVICE

HIVER
1981

COMMISSIONS SCOLAIRES DE VALLEYFIELD ET HUNTINGDON

VALLEYFIELD
POLYVALENTE BAIE ST-FRANCOIS
13, 14 et 15 janvier 1981
DE 17:00 A 21:00
Directeur du Centre: Robert Julien
TEL: 371-2009 APRES 17.00

SOIREES D'INSCRIPTION

HUNTINGDON
POLYVALENTE ARTHUR PIGEON
Jour: les 12, 13, 14 et 15 janvier 1981
de 13:00 à 15:00
Soir: les 13 et 14 janvier 1981
DE 19:00 A 21:00
Directeur du Centre: Michel St-Jacques
Tél 371-2000 poste 220 ou 264-5115

FORMATION GENERALE / SECTEUR VALLEYFIELD TEMPS PARTIEL CONSEILLER PEDAGOGIQUE: ANDRÉ LACOMBE

COURS DE 19:30 A 22:30
POLYVALENTE BAIE SAINT-FRANÇOIS
DEBUT DES COURS: SEMAINE DU 2 FEVRIER 1981

OBJECTIFS:

Augmenter sa scolarité
Parfaire sa culture personnelle
Est admissible toute personne de 17 ans et plus qui ne fréquente pas l'école régulière depuis un (1) an.

TITRES	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Frais d'admission
Français 1ère à 6è année	X		X		Aucun
Grammaire française	X				9,00\$
Français Sec. 1 à V	X			X(1)	9,00\$
Mathématiques Sec. 1 à III	X	X		(1)	9,00\$
Mathématiques Sec IV et V	X	X	X	X(2)	9,00\$
Chimie Sec. IV et V			X(1)		9,00\$
Physique Sec. IV et V				X(1)	9,00\$
Anglais langue seconde	X	X	X	X(2)	25,00\$
Français langue seconde	X		X		25,00\$
Initiation au système métrique		X			3,00\$
Histoire du Québec			X		9,00\$
Relations humaines	X				9,00\$
Relations humaines		X			9,00\$

(1) Enseignement individualisé, inscription à une soirée par semaine
(2) Enseignement individualisé, inscription à deux soirées par semaine.

FORMATION GENERALE ET SOCIO-CULTURELLE TEMPS PARTIEL SECTEUR DE HUNTINGDON

COURS DE 19:30 A 22:30
POLYVALENTE ARTHUR PIGEON
DEBUT DES COURS: SEMAINE DU 26 JANVIER 1981

COURS OFFERTS

ATTENTION: La liste des cours qui suit est incomplète; elle indique des cours pour lesquels des demandes nous sont parvenues. Tout autre besoin peut être communiqué aux responsables par téléphone ou lors des soirées d'inscription.

FORMATION SOCIO-CULTURELLE:

TITRE DU COURS	Durée/Heures	Inscription	Frais Matériel	Soir (s)
Art et techniques culinaires	30	8,00\$	25,00\$	lundi
Céramique et poterie	30	15,00\$	20,00\$	lundi
Couture (tricot extensible)	20	6,00\$	variable	mardi
Couture et habillement - I	30	8,00\$	variable	lundi
Couture et habillement - II	30	8,00\$	variable	mercredi
Cuir ciselé	30	15,00\$	25,00\$	mercredi
Initiation à la menuiserie	30	8,00\$	variable	mercredi
Macramé	30	15,00\$	20,00\$	mardi
Parents efficaces (par couple)	30	8,00\$	12,50\$	mardi
Peinture	30	15,00\$	25,00\$	mardi
Photographie	30	15,00\$	15,00\$	mercredi
Sculpture sur bois	30	15,00\$	variable	lundi
Se reconnaître comme femme	30	8,00\$	---	lundi
Tennis	15	10,00\$	---	lundi
Tissage haute lisse	30	15,00\$	25,00\$	mercredi
Transfert d'images - I	30	15,00\$	35,00\$	mardi
Transfert d'images - II	30	15,00\$	35,00\$	jeudi
Tricot (aiguille et crochet)	30	15,00\$	20,00\$	mardi

Note: Les frais de matériel ne seront pas chargés lors de l'inscription; des informations pourront être fournies lors des soirées d'inscription.

FORMATION GENERALE:

Anglais langue seconde (102-112)	90	25,00\$	mardi-jeudi
Français de base (300 à 304)	45	---	à déterminer
Français (sec I)	45	9,00\$	lundi-merc.
French as a second language	90	25,00\$	Monday-Wednesday
Relations humaines (152)	45	9,00\$	à déterminer

SERVICE DE BIBLIOTHEQUE Soirs d'ouverture: Lundi et mercredi, 19:00 à 21:00 h. Ce service s'adresse aux adultes de toute la région de Huntingdon. Plus de 22,000 volumes traitant de tous les sujets imaginables vous attendent. Vous devenez membre pour la modique somme de 1,00\$ par année et empruntez jusqu'à 3 volumes pour une période de 3 semaines.

FORMATION SOCIO-CULTURELLE

Pour information, communiquer avec Yolande Brault à 371-2009 (après 17:00)

LUNDI

- Art et techniques culinaires (1er cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: 25,00\$
- Artisanat: lampes japonaises courtes-pointes décorations diverses etc
30h - inscription 15,00\$
matériel: variable
- Coiffure
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Communications Parents-Enfants (1 Approche Gordon)
30h - inscription: 8,00\$
- Couture (1er cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Couture (2e cycle)
30h - inscription: 11,00\$
matériel: variable
- Golf (Initiation)
15h - inscription: 10,00\$
- Initiation à la mécanique automobile (1er cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Initiation à la menuiserie
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Initiation à la photographie 1.1 caméra
20h - inscription: 10,00\$
- Peinture (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel: variable
- Nutrition
15h - inscription: 4,00\$

CONSEILLER PEDAGOGIQUE EN FORMATION SOCIO-CULTURELLE: FRANCINE CAMPEAU

- Tennis (Initiation)
15h - inscription: 10,00\$
- Tissage sculptural (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 25,00\$
- Tricot au crochet et à l'aiguille (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$

MARDI

- Batik (1er cycle)
30h - inscription 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Céramique et poterie (2e cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel: 20,00\$
- Couture (1er cycle)
30h inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Couture (vêtements d'enfants)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Dessin
30h - inscription: 15,00\$
matériel: variable
- Esthétique - visagisme
15h - inscription: 7,50\$
matériel: variable
- Golf (Initiation)
15h - inscription: 10,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Initiation à la décoration intérieure
30h - inscription: 15,00\$
matériel: variable
- Macramé (2e cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$

MERCREDI

- Art et techniques culinaires (2e cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: 25,00\$
- Batik (2e cycle)
30h - inscription 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Céramique et poterie (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel: 20,00\$
- Coiffure
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Couture (3e cycle)
30h - inscription: 11,00\$
matériel: variable
- Couture (4e cycle)
30h - inscription: 16,00\$
matériel: variable

- Culture de plantes intérieures et arbustes
20h - inscription: 10,00\$
- Fabrication de petits meubles
30h - inscription 8,00\$
matériel: variable
- Golf (Initiation)
15h - inscription: 10,00\$
- Impot sur le revenu
15h - inscription 4,00\$
- Initiation à la mécanique automobile (2e cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Macramé (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Sculpture sur bois
30h - inscription: 15,00\$
matériel: variable
- Se reconnaître comme femme (1er cycle)
30h - inscription: 8,00\$
- Transfert d'images (2e cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif minimum: 35,00\$
- Tricot (1er cycle)
30h - inscription: 15,00\$
matériel approximatif: 20,00\$
- Volley-ball (perfectionnement des techniques de base)
15h - inscription 10,00\$

JEUDI

- Couture (1er cycle)
30h - inscription: 8,00\$
matériel: variable
- Couture tricot extensible
20h - inscription: 6,00\$
matériel: variable
- Transfert d'images (1er cycle)
30h - inscription 15,00\$
matériel approximatif minimum: 35,00\$

• Autres frais (matières premières, volumes, etc.). Le montant varie en fonction des besoins des cours.
• Un dépliant sera remis lors de l'inscription donnant le contenu et l'explication des différents cours annoncés.
• Le 1er cycle est un pré-requis pour le 2e cycle, et ainsi de suite.

AUTRES SERVICES OFFERTS A LA POPULATION

CENTRE GARNEAU

28, rue St-Paul, Valleyfield
Directeur du Centre
MICHEL ST-JACQUES

- Le Centre Garneau est un pôle de regroupement des citoyens de projets éducatifs déterminés par eux à partir de leurs situations communes
- Le Centre Garneau est un pôle de support aux différents regroupements de citoyens en terme de:
 - Ressources matérielles
 - Ressources humaines
 - Ressources techniques
 - Ressources audio-visuelles
- Le Centre Garneau est un centre de documentation
 - sur les textes de lois
 - sur les organismes de la région
 - sur les services publics (ministère santé, éducation, transports, etc.)
 - sur la publication du ministère de l'Éducation sur les services offerts au S.E.A.
- Un centre de ressources humaines

SERVICES DE CONSULTATION

29, rue Fabre, Valleyfield
Conseiller en information scolaire et professionnelle
MIREILLE HUNEULT

- Pour ceux et celles qui désirent faire évaluer leur dossier scolaire (oubliez pas d'apporter vos derniers relevés de notes);
 - Pour ceux et celles qui veulent compléter leurs études secondaires et obtenir un certificat du ministère de l'Éducation (sec. V);
 - Pour ceux et celles qui doivent faire établir leurs équivalences, soit dans le but d'entreprendre des cours au secteur professionnel ou en fonction d'un emploi;
 - Pour obtenir de l'information concernant les cours;
 - Pour fixer une entrevue d'aide personnelle;
- Vous vous adressez à Mireille Huneault, 29 rue Fabre, Valleyfield Tél: 371-2000 poste 276

EDUCATION POPULAIRE

avec organismes et groupes d'action du milieu
Conseiller pédagogique: Francine Campeau, 29 rue Fabre, Valleyfield tél 371-2000

- formation reliée à la condition des femmes dans notre société;
 - initiation à certaines lois importantes: le zonage agricole, la sécurité au travail, l'assurance-chômage, etc.;
 - autres: selon besoins et situations.
- Vous faites partie d'un de ceux-ci ou d'un autre qui en est proche parent?
- Alors nous voulons vous dire ceci: "au service de l'éducation des adultes (S.E.A.) de votre commission scolaire, votre groupe a fait appel à des ressources éducatives et techniques susceptibles de l'aider dans l'atteinte de ses objectifs.
- Ainsi par exemple, les activités de collaboration suivantes sont possibles:
- la tenue de "séances de formation" reliée à divers besoins problèmes ou questions identifiés par l'organisme;
 - la formation au travail en groupe, à l'organisation d'une action collective, à l'administration des finances, etc.;
 - l'initiation à la coopération, à la compréhension des rouages de la vie économique, à la façon de faire un budget familial, etc.
- Donc si vous pensez que le Service de l'éducation des adultes pourrait être utile à votre groupe, à votre organisme, n'hésitez pas à vous informer davantage. Communiquez avec: Francine Campeau, 371-2000 poste 314.